

RESSOURCES AUXICO CANADA INC.
RAPPORT DE GESTION ET ANALYSE
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE 2017

APERÇU

Le rapport de gestion et la description de la situation financière et des résultats opérationnels suivants («rapport de gestion») couvrent les activités d'Auxico Resources Canada Inc. («Auxico» ou de la «Société») pour l'exercice terminé le 30 septembre 2017. Tous les montants en devises mentionnés ici sont en dollars canadiens, sauf indication contraire. Le rapport de gestion doit être lu conjointement avec les états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice terminé le 30 septembre 2017. Les états financiers consolidés audités ci-joints sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière («IFRS»). Les états financiers et le présent rapport de gestion visent à fournir aux investisseurs une base raisonnable pour évaluer la performance financière de la Société.

Des informations supplémentaires relatives à la Société sont disponibles sur le site Web de la Société à www.auxicoresources.com et sur SEDAR (www.sedar.com) sous la rubrique « Auxico Resources Canada Inc. »

Le présent rapport de gestion est daté du 29 janvier 2018.

ÉNONCÉ DE NATURE PRÉVISIONNEL

Le présent rapport de gestion comprend certains énoncés ou informations prospectifs. Toutes les déclarations autres que les énoncés de faits historiques inclus dans le présent rapport de gestion sont des énoncés prospectifs impliquant divers risques et incertitudes. Les énoncés prospectifs dans le présent rapport de gestion comprennent: les énoncés relatifs au forage, à l'échantillonnage en vrac et au travail géologique à la propriété Zamora de la société à Sinaloa, au Mexique; La minéralisation potentielle et les mérites géologiques de la propriété Zamora; et d'autres plans, objectifs ou attentes futurs de la Société. Rien ne garantit que ces déclarations se révèlent exactes. Les résultats réels et les événements futurs pourraient différer considérablement de ceux prévus dans de tels énoncés. Les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des plans ou des attentes de la Société comprennent le risque que les résultats réels des activités d'exploration planifiées ne soient pas compatibles avec les attentes de la Société; la géologie, la qualité et la continuité de tous les gisements minéraux et le risque de variations inattendues dans les ressources minérales, les niveaux et / ou les taux de récupération; fluctuation des prix des métaux; possibilité d'accidents, pannes d'équipement et retards pendant l'exploration; dépassement des coûts d'exploration ou coûts et dépenses imprévus; incertitudes liées à l'interprétation des résultats de forage et des tests géologiques; la disponibilité du capital et le financement requis pour poursuivre les futurs programmes d'exploration de la Société et la préparation de rapports géologiques et d'études; les retards dans la préparation des rapports géologiques et des études; Les caractéristiques métallurgiques de la minéralisation contenues dans la propriété Zamora doivent encore être entièrement déterminées; Conditions économiques, commerciales ou commerciales générales; Concurrence et perte d'employés clés; Modifications et restrictions réglementaires, y compris en ce qui concerne les permis requis pour les activités d'exploration (y compris les permis de forage) et la responsabilité environnementale; La ponctualité des approbations gouvernementales ou réglementaires; Et d'autres risques détaillés ici et de temps à autre dans les dépôts effectués par la Société avec des organismes de réglementation des valeurs mobilières. En ce qui concerne les informations prospectives contenues dans le présent rapport de gestion, la Société a formulé de nombreuses hypothèses. Auxico décline expressément toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, sauf disposition contraire de la législation en valeurs mobilières applicable.

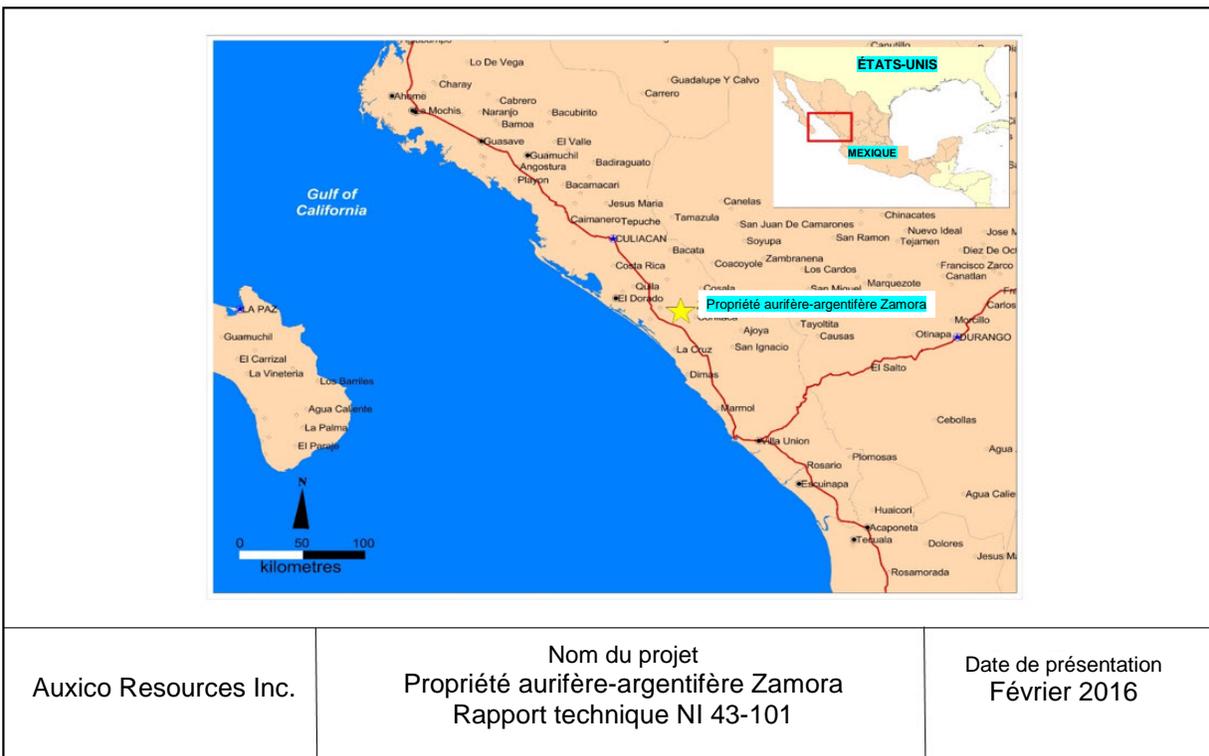
DESCRIPTION DE LA SOCIÉTÉ

La Société a été constituée le 16 avril 2014 en vertu de la Loi Canadienne sur les sociétés par actions sous la dénomination « Ressources Auxico Canada Inc. ». La Société a une filiale détenue à 100%, Auxico Resources S.A de C.V. (« Auxico Mexique »), qui fut incorporée en vertu des lois mexicaines le 16 juin 2011. Le siège social et principal établissement est

situé au 230, rue Notre-Dame Ouest, Montréal, Québec, H2Y 1T3, Canada. Auxico est une société d'exploration minérale avec des propriétés argent-or dans l'État de Sinaloa, au Mexique, la Société possède 100% de la propriété Zamora argent-or au Mexique ("propriété Zamora").

VUE D'ENSEMBLE DE LA PROPRIÉTÉ ZAMORA À SINALOA, MEXIQUE

Auxico a acquis une participation indivise de 100 % dans la propriété Zamora qui est située à 85 km au sud-est de la ville de Culiacan et à quelque 9 km au nord-est du village d'El Espinal, dans l'état de Sinaloa au Mexique. La propriété est facilement accessible pendant toute l'année par des routes de gravier. Historiquement, les ouvrages souterrains remontent aux années 1800, où une quantité indéterminée de minerai a été extraite le long des principales structures filoniennes. La plupart des travaux réalisés dans la dernière année visaient les environs de la mine d'or Aguamas, vu la présence d'une zone aurifère nouvellement découverte, laquelle sera décrite en détail. Seuls quelques échantillons ont été prélevés ailleurs sur la propriété.



La propriété Zamora est composée de cinq terrains occupant au total 3 376,6265 hectares (8 343,6441 acres). Une description des terrains est présentée dans le tableau ci-dessous :

Nom du terrain	Numéro de terrain	Superficie (en hectares)
Campanillas	224618	105,6427
Chio	227400	92,1787
Gaby	277399	80,0000
San Felipe	224654	100,0000
Zamora	225182	<u>2 998,8051</u>
Total		3 376,6265

La propriété Zamora, selon les enregistrements historiques, se caractérise par 25 mines / exploitations, qui ont tous des degrés divers d'exploration, de développement et de production. Il n'y a jamais eu d'installation de

concentration sur cette propriété; le minerai était si riche qu'il s'agissait d'un minerai d'expédition directe vers l'usine de La Minita située à environ 25 km de Zamora.

Le tableau ci-dessous présente les différentes mines / exploitations sur la propriété Zamora (indiquées dans le tableau du Rapport technique NI 43-101), classées du nord au sud. Ce tableau fournit également des informations sur les meilleurs échantillons générés par la campagne d'exploration 2014 et par rapport aux meilleurs échantillons historiques.

N°	Mine ou terrain potentiel	Meilleur échantillon (2014)	Meilleur échantillon antérieur	Commentaires	Description
1	La Franca	1,72 kg/t d'argent; 12,96 g/t d'or	2,08 kg/t d'argent; 7,0 g/t d'or	Ne fait pas partie des concessions d'Auxico	Mine
2	Campanillas	14,56 kg/t d'argent; 15,53 g/t d'or	970 g/t d'argent; 3,0 g/t d'or	625 m au sud-ouest de La Franca	Mine
3	El Triunfo	286 g/t d'argent; 2,54 g/t d'or	970 g/t d'argent; 8,4 g/t d'or		Mine
4	Periguete	5 g/t d'argent; 0,01 g/t d'or	S.O.	Puits non trouvé, propylisation étendue	Puits non exposé
5	El Nazareno	9,65 g/t d'argent; 0,03 g/t d'or	193,3 g/t d'argent; aucun or		Mine
6	Las Jarillas	15,59 g/t d'argent; 0,07 g/t d'or	231,5 g/t d'argent; 1,4 g/t d'or	Structure N-S, silicification intense	Mine
7	Tahuanita	Aucun échantillonnage	S.O.	Cisaillement intense, avec chapeau de fer	Indice affleurant
8	Chico Pico	429,09 g/t d'argent; 0,12 g/t d'or	S.O.	Quartz géodique, brèche	Fosse potentielle
9	Aguamas	Aucune exploration	S.O.	Aucun	Aucune
10	La India	Aucun échantillonnage	S.O.	Galerie d'accès	Galerie d'accès
11	Obotel – à 17 m	Aucun échantillonnage	799 g/t d'argent; 4,6 g/t d'or	Fosse effondrée? Filon N-S	Fosse
12	Los Olotes – à la surface	46,42 g/t d'argent; 0,24 g/t d'or	S.O.	Galerie d'accès/descenderie affaissée après 5 m	Mine
	Los Olotes – à 17 m	S.O.	3,15 kg/t d'argent; 13,4 g/t d'or (Moyenne pondérée pour le filon est : 123,21 g/t d'argent; 0,58 g/t d'or) (Moyenne pondérée pour le filon ouest : 152,08 g/t d'argent; 0,88 g/t d'or) (Moyenne pondérée pour le filon de Zamora : 475 g/t d'argent; 3,36 g/t d'or)	Filon de Zamora Filon de Los Olotes Filon de Los Olotes Filon de Zamora	À 17 m – mine
	Los Olotes – à 23 m	S.O.	6,57 kg/t d'argent; 44,0 g/t d'or		À 23 m – mine

			(Moyenne pondérée : 797 g/t d'argent; 6,14 g/t d'or)	Filon de Zamora	
13	La Camachina – à 17 m	Aucun échantillonnage	5,1 kg/t d'argent; 23,5 g/t d'or (Moyenne pondérée : 609,2 g/t d'argent; 3,1 g/t d'or)	Filon de Zamora Puis vertical	À 17 m – mine
14	Rosa Maria	Aucune exploration	S.O.	Aucun	Aucune
15	Trincan	Aucune exploration	S.O.	Aucun	Aucune
16	Juntas	Aucune exploration	S.O.	Aucun	Aucune

(Note: La Franca a été visité et échantillonné par l'auteur du rapport technique, même s'il n'appartient pas à Auxico La Franca est situé dans la propriété de Campanillas et contient un échantillon de haute qualité d'argent et d'or et est présenté pour information seulement.)

Campagne de 2017

En janvier 2017, l'auteur du Rapport technique NI 43-101 a prélevé un échantillon au hasard à l'entrée nouvellement découverte de la mine Aguamas 1, pour lequel il a obtenu une teneur de 9,7 g/t d'or. L'échantillon provient d'une brèche volcanique hydrothermale silicifiée contenant des filons de quartz et des stockworks de quartz de différentes teneurs en sulfures, pour la plupart sous forme de pyrite, de sulfures d'argent subordonnés et d'argent natif, souvent dendritique. La forte teneur en or de l'échantillon a amené la Société à poursuivre son exploration des alentours de la mine Aguamas 1. Les travaux de prospection subséquents ont mené à la découverte de la mine Aguamas 2, quelque 126 m au nord-ouest d'Aguamas 1. L'équipe technique a décidé de creuser une tranchée sur la route, qui se trouve à 25 m au nord d'Aguamas 1. Le paragraphe suivant décrit en détail les résultats de la tranchée 1 creusée sur la route.

Le tableau ci-dessous montre les principaux résultats de la dernière exploration à Aguamas.

Emplacement	Longueur de l'échantillon (m)	Or (g/t)	Argent (g/t)	Commentaires
Galerie d'accès d'Aguamas 1		34,05	98,78	Échantillon prélevé au hasard près de la galerie d'accès
Galerie d'accès d'Aguamas 2		14,87	192,22	Échantillon prélevé au hasard près de la galerie d'accès
Tranchée 1	50	0,85		Échantillon de rainure de 50 m
compris	3	13,07		Échantillon de rainure de 3 m
Tranchée 2	14,4	0,79		Échantillon de rainure de 14,4 m
compris	2,9	3,44	65,1	Échantillon de rainure de 2,9 m
compris	0,5	9,90	65,74	Échantillon de rainure de 0,5 m
Tranchée 2		10,21	362,59	Échantillon sous forme de fragment
Tranchée 2		8,15	142,42	Échantillon sous forme de fragment
Tranchée 2	6	0,70	18,23	Échantillon de rainure de 6 m de filons plats sur la paroi de la tranchée
Tranchée 3A	10	0,16		Échantillon de rainure de 10 m
Tranchée 4	9,5	0,47		Échantillon de rainure de 9,5 m
compris	4,5	0,84		Échantillon de rainure de 4,5 m
compris	0,5	1,95		Échantillon de rainure de 0,5 m
compris	0,5	1,53		Échantillon de rainure de 0,5 m

Auxico compte effectuer des travaux de forage au diamant à Aguamas et procéder à de plus amples activités d'exploration sur sa propriété de sorte à évaluer adéquatement le potentiel de cette brèche étendue.

Redevance sur les revenus nets de fonderie (« RRNF »)

Tel que mentionné ci-dessus, la Société détient une participation indivise à 100% dans la propriété Zamora, conformément à un contrat de cession signé le 17 juillet 2013 impliquant deux fournisseurs et Auxico Mexique, la filiale détenue à 100% par la Société. Selon les termes de cet accord, la propriété Zamora est assujettie à une RRNF de 2%; la moitié de cette RRNF peut être achetée par la Société à tout moment pour 500 000 \$US.

Information additionnelle

Le rapport technique, ainsi que des informations supplémentaires sur Auxico et la propriété Zamora, peuvent être consultés sur le site Web de la société (www.auxicoresources.com).

Personne Qualifiée

Le contenu technique de ce rapport de gestion a été examiné et approuvé par Joel Scodnick, P.Geo., une personne qualifiée telle que définie par le règlement 43-101 de l'Administration canadienne des valeurs mobilières «Normes de divulgation pour les projets miniers» («Règlement 43-101»). Le rapport intitulé «Rapport technique sur la propriété Zamora, Sinaloa, Mexique», avec une date d'entrée en vigueur du 25 mars 2016 (telle que modifiée le 16 août 2017), a été préparé par Joel Scodnick.

M. Scodnick a planifié et réalisé tous les travaux d'exploration et d'échantillonnage sur la propriété Zamora en 2014 en tant que consultant indépendant pour Auxico, tel que défini par NI 43-101.

Mise à jour sur Aquamas

Un programme de creusement de tranchées et d'échantillonnage de rainure de phase deux a été exécuté au deuxième semestre de 2017 à la suite des résultats initiaux encourageants d'une tranchée creusée au début de 2017. Maintenant terminé, le programme a donné lieu au prélèvement, dans huit tranchées, de 209 échantillons d'une longueur totale de 104,7 m.

Le gisement d'or d'Aguamas occupe une petite portion du projet argentifère-aurifère Zamora. Dans la zone d'Aguamas, deux traces d'activités antérieures ont été relevées officiellement jusqu'à maintenant, soit deux galeries d'accès qui sont séparées par une distance de **126 m** et dont la connectivité souterraine n'a pas été établie en raison de la hauteur de l'eau et des sédiments. Au nombre des autres traces d'activités antérieures dans la zone d'Aguamas figurent aussi des fosses et des affleurements abattus. La zone est caractérisée par une série de filons de quartz allant dans différentes directions à l'intérieur d'une brèche volcanique altérée par des fluides hydrothermaux d'un degré de silicification très variable. La brèche a aussi été altérée par épidotisation. La brèche volcanique, d'origine tufacée probable, est hétérolithique, car ses fragments témoignent de différentes périodes de fragmentation.

Le projet Zamora, qui englobe Aguamas, contient **25** anciennes mines productrices et venues d'or et d'argent. L'argent y est prédominant et, jusqu'à maintenant, les filons suivent deux alignements structuraux. Les zones aurifères d'Aguamas semblent liées à une brèche silicifiée et à des filons de quartz contenant des sulfures finement disséminés. Les résultats initiaux de la tranchée 1, située le long de la route à Aguamas, ont donné 13,07 g/t d'or sur 3 m. Aguamas est unique en raison de la prédominance de l'or et occupe l'un des alignements. Les travaux de prospection à Aguamas ont montré que la brèche silicifiée contenant de la pyrite finement disséminée et des opaques noirs s'étendait bien au-delà de la zone de travail actuelle. Par ailleurs, d'après les derniers résultats reçus, l'un des fragments prélevés durant ces travaux, quelque 200 m au sud-sud-est de la mine Aguamas 1, ont donné 2 g/t d'or et 56 g/t d'argent. Les travaux de prospection ont également révélé un filon de quartz similaire caractérisé par une crête escarpée avec zone de silicification parallèle à l'alignement actuel d'Aguamas, à quelque 150 m à l'est. On peut suivre cette crête pendant plusieurs centaines de mètres jusqu'à l'ancienne mine d'or Periguete.

Il faudra des travaux supplémentaires pour tester toute la superficie de la zone argentifère-aurifère d'Aguamas et les autres venues d'argent et d'or à potentiel d'exploitation élevé à Zamora. Il est recommandé de recourir à du forage au diamant pour tester la minéralisation aurifère d'Aguamas en dessous du profil latéritique.

En plus du programme ciblé de creusement de tranchées et d'échantillonnage de rainure, l'excavation des traces d'activités antérieures à Aguamas a été lancée dans le but d'accéder à des matières fraîches (non latéritisées) à échantillonner. L'excavation à Aguamas 1 a montré que les traces d'activités souterraines s'étendaient sur à peu près 15 m, jusqu'à une petite galerie. À Aguamas 2, l'excavation a été limitée par la pente abrupte de l'entrée et le remplissage par des sédiments. Aucune de ces deux traces d'activités souterraines n'a fait l'objet d'une étude complète. Leur étendue et leur éventuelle connexion n'ont pas encore été établies. Le volume de matériaux de sol et d'eau a empêché un accès satisfaisant pour l'échantillonnage dans le cadre du programme.

La zone d'Aguamas semble reposer sur un seul type de roche : une brèche tufacée hétérolithique variable. Les fragments sont variés et contiennent souvent eux-mêmes des brèches (bréchification multiple); ils font généralement moins de 2 cm, mais certains peuvent dépasser 10 cm. La brèche est altérée surtout par silicification et associée à des stockworks et à des filons de quartz localisés. La très forte silicification peut dissimuler en grande partie les textures primaires des fragments. La minéralisation aurifère-argentifère paraît associée à des portions riches en quartz de la brèche et à de la pyrite finement disséminée. L'élément siliceux beige dans la tranchée 3C est une brèche volcanique fortement silicifiée dont les fragments ne sont plus distincts, ou est un élément distinct.

Résumé de l'échantillonnage des tranchées :

Code de tranchée	Nombre d'échantillons	Mètres	Série d'échantillons
T1	18	9,3	169601-618
T2	29	14,4	169619-647
T2B	16	8,0	169814-829
T3A	30	15,0	169658-687
T3B	50	25,0	169688-730, 169740-746
T3C	41	20,5	169769-785, 169790-813
T4	19	9,5	160747-756, 169760-768
T5	6	3,0	169830-835
	209	104,7	

Emplacement des tranchées du programme de phase deux (début/fin) :

Code de tranchée	NAD83Z13_East	NAD83Z13_West	NAD83Z13_West	NAD83Z13_East
T1	310457	2677775	2677774	310446
T2	310426	2677800	2677790	310410
T2B	310415	2677812	2677809	310402
T3A	310405	2677816	2677809	310391
T3B	310390	2677801	2677799	310368
T3C	310432	2677825	2677816	310413
T4	310380	2677819	2677816	310371
T5	310406	2677825	2677822	310398

Le programme de creusement de tranchées et d'échantillonnage de rainure de phase deux à Aguamas a donné lieu au prélèvement de 209 échantillons entre les anciennes galeries d'accès. Aguamas 1 se trouve à environ 126 m d'Aguamas 2, et il y a une fosse entre les deux, mais plus près d'Aguamas 1. Des filons de quartz à nu dans les parois de la tranchée ont été échantillonnés sous forme de fragments dans quelques tranchées. Quelques filons de quartz plats et de rares filons de quartz en pente raide qui tendaient à être parallèles aux tranchées n'ont pas été échantillonnés dans les rainures à la base des tranchées.

Des travaux initiaux de creusement de tranchées et d'échantillonnage de rainure ont été exécutés sur une portion de la zone argentifère-aurifère d'Aguamas où l'échantillonnage antérieur de deux galeries d'accès et d'une fosse avait révélé de fortes teneurs en argent et en or. Les travaux initiaux de creusement de tranchées et échantillonnage de rainure menés à des fins de suivi à la base de la tranchée ont confirmé ces concentrations élevées.

Le creusement de tranchée dans le sol et le profil de latérite s'est fait à la rétrocaveuse, opération suivie d'un nettoyage manuel à la pelle et au balai. Une fois le fond de la tranchée assez dégagé pour rendre visible le substratum rocheux (in situ, d'un degré de latéritisation faible à élevé, mais résistant à l'action de la rétrocaveuse), une rainure a été taillée et retirée le long de la tranchée au moyen d'une scie à diamants Stihl. La rainure faisait environ 2 po de largeur et 4 po de profondeur, et des échantillons ont été prélevés à des intervalles de 1 m (à quelques exceptions près).

Un programme de creusement de tranchées et d'échantillonnage de rainure de phase deux a été exécuté pour valider les résultats encourageants obtenus entre les deux galeries d'accès à Aguamas. Il comprenait un nouvel échantillonnage de la tranchée initiale par une méthode légèrement affinée consistant notamment à pratiquer d'autres entailles dans la rainure pour obtenir un échantillon à une plus grande profondeur. Huit tranchées ont été creusées entre Aguamas 1 et Aguamas 2; les travaux ont toutefois été quelque peu limités par la topographie et la volonté de réduire les conséquences sur la végétation. Certaines tranchées ont révélé un substratum rocheux au profil escarpé, avec des pentes abruptes pouvant descendre sur 3 m à la verticale. Les travaux de creusement de tranchée de phase deux s'accompagnaient comme auparavant d'un échantillonnage de rainure, mais les échantillons étaient d'une longueur nominale de 50 cm et ont été prélevés à plus de ~8 po de profondeur (deux fois la profondeur d'une entaille de scie). Chaque échantillon s'accompagne d'ailleurs d'un échantillon d'observation constitué de matières extraites d'une rainure de 2 po de largeur taillée de chaque côté de l'échantillon de laboratoire.



La rétrocaveuse a facilité le creusement de tranchée dans le sol et la latérite supérieure, ainsi que la taille de la rainure à la base.

Durant le programme de phase deux, 26 autres échantillons ont été prélevés sur la paroi latérale des tranchées et à proximité d'Aguamas.

Code	Nombre d'échantillons	Type	Série d'échantillons	
T2	10	Fragment	169648-657	Filon plat de 6 m et filons en pente raide donnant 0,70 g/t d'or
T3A	3	Fragment	169757-759	A, B et C dans les photos
Zone	12	Au hasard	169731-738, 169786-789	Affleurement avec filons de quartz
Zone	1	Ruisseau	169739	Amas de sédiments

26



Habitus d'un filon de quartz échantillonné le long des parois de tranchée. Photos 1 à 3 : A, B et C dans la tranchée 3A (échantillons 169757-759). Photo 4 : filon plat dans la tranchée 2 échantillonné à intervalles de 1 m sur une longueur de 6 m (échantillons 169648-653). Photo 5 : filons de quartz en pente raide dans la tranchée 2 (échantillons 169654-655).

Emplacement des zones d'échantillonnage à l'extérieur des tranchées :

Échantillon	NAD83Z13_East	NAD83Z13_West	Commentaires
169731	310458	2677606	Brèche contenant du quartz et possiblement des sulfures finement disséminés
169732	310429	2677715	Fosse au-dessus d'Aguamas 3; brèche riche en quartz avec sulfures finement disséminés
169733	310427	2677725	Brèche de quartz à Aguamas 3 avec sulfures finement disséminés
169734	310430	2677712	Près d'Aguamas 3; avec sulfures finement disséminés
169735	310380	2677842	À l'intérieur d'Aguamas 2; avec sulfures finement disséminés
169736	310403	2677934	Filon de quartz avec sulfures dans la crique, près d'Aguamas 2
169737	310435	2677934	Structure latéritisée riche en quartz; filons de quartz
169738	310398	2677931	Filon de quartz à potentiel d'exploitation élevé à côté de la crique, près d'Aguamas 2
169739	310398	2677931	Sédiments dans un ruisseau près d'Aguamas 2
169786	310524	2677638	Brèche de quartz près d'une crique, avec sulfures disséminés
169787	310526	2677584	Filon de quartz dans la crique
169788	310531	2677554	Filon de quartz dans la crique, avec sulfures disséminés
169789	310519	2677415	Brèche et filon de quartz, avec sulfures disséminés

La procédure d'échantillonnage consistait d'abord à creuser une tranchée à la rétrocaveuse dans le profil de latérite jusqu'à la surface plus dure du substratum rocheux, d'un degré de latéritisation toujours variable. Après le nettoyage manuel des tranchées, une rainure a été taillée sur toute la longueur au moyen d'une scie électrique à lame diamantée. Des échantillons de rainure, un a été prélevé pour analyse en laboratoire, et un autre, pour observation et archivage.

Les échantillons de rainure à la base des tranchées font 50 cm de longueur, à quelques exceptions près. La longueur est mesurée le long du fond de la tranchée et ne compense pas la topographie parfois très défavorable de la tranchée, ce qui réduit considérablement la longueur (axe horizontal) de certains échantillons.

Les échantillons n'auraient pas été uniformes si les rainures n'avaient pas été taillées de la même largeur et de la même profondeur. Soulignons toutefois que la logistique entourant la taille des rainures a causé des écarts mineurs à quelques endroits. Les échantillons comportant ces écarts ont été prélevés aux endroits caractérisés par une forte latéritisation et une fracturation du substratum rocheux. Les échantillons de rainure contenaient de la roche brisée, de la blocaille et de la « boue » (sciures). Le prélèvement des échantillons de rainure s'est fait au marteau et au ciseau de fer. Les sciures (ultrargile et boue) cachaient les caractéristiques géologiques le long de la tranchée, déjà difficiles à percevoir en raison de la latéritisation. Il a fallu enlever les sciures d'argile recouvrant les gros morceaux des échantillons de rainure afin d'exposer la roche pour observation. Les petits morceaux et la blocaille ont été laissés tels quels de façon à préserver l'intégrité des échantillons.

Après la consignation d'une brève description, la matière des échantillons a été mise dans des sacs de plastique, qui ont été placés dans des seaux de plastique pour expédition au laboratoire de préparation.



Rainures taillées à la base d'une tranchée

Les échantillons ont été placés dans des sacs; un numéro d'échantillon a été inscrit sur les sacs, et des étiquettes d'échantillons ont été mises à l'intérieur. Les sacs ont été transportés par le personnel de CanaMex vers un entrepôt

local, où ils ont été placés dans des seaux de plastique de 5 gal fermés hermétiquement. Les seaux ont été étiquetés et apportés par le personnel de CanaMex à FedEx en vue de leur livraison à un laboratoire de préparation.

- En raison de la latéritisation, les échantillons prélevés sont constitués en bonne partie de blocaille, et occasionnellement de boue.
- La forte latéritisation empêche la préservation des sulfures.
- On observe plusieurs générations de filons de quartz allant de petits filonnets de moins de 1 mm de largeur à d'imposants filons de quartz de plus de >10 cm de largeur.
- Les minéraux métalliques dendritiques opaques noirs sont omniprésents et découlent possiblement de la latéritisation; fer.
- Il se peut que certains opaques noirs soient des sulfures oxydés.
- La couleur est dominée par la latéritisation; les fragments individuels sont gris, rarement violets, et occasionnellement verts.
- La silicification est très variable, et le plus souvent associée à des filons de quartz.

La mappe suivante (Figure 2) fournit des renseignements à jour :

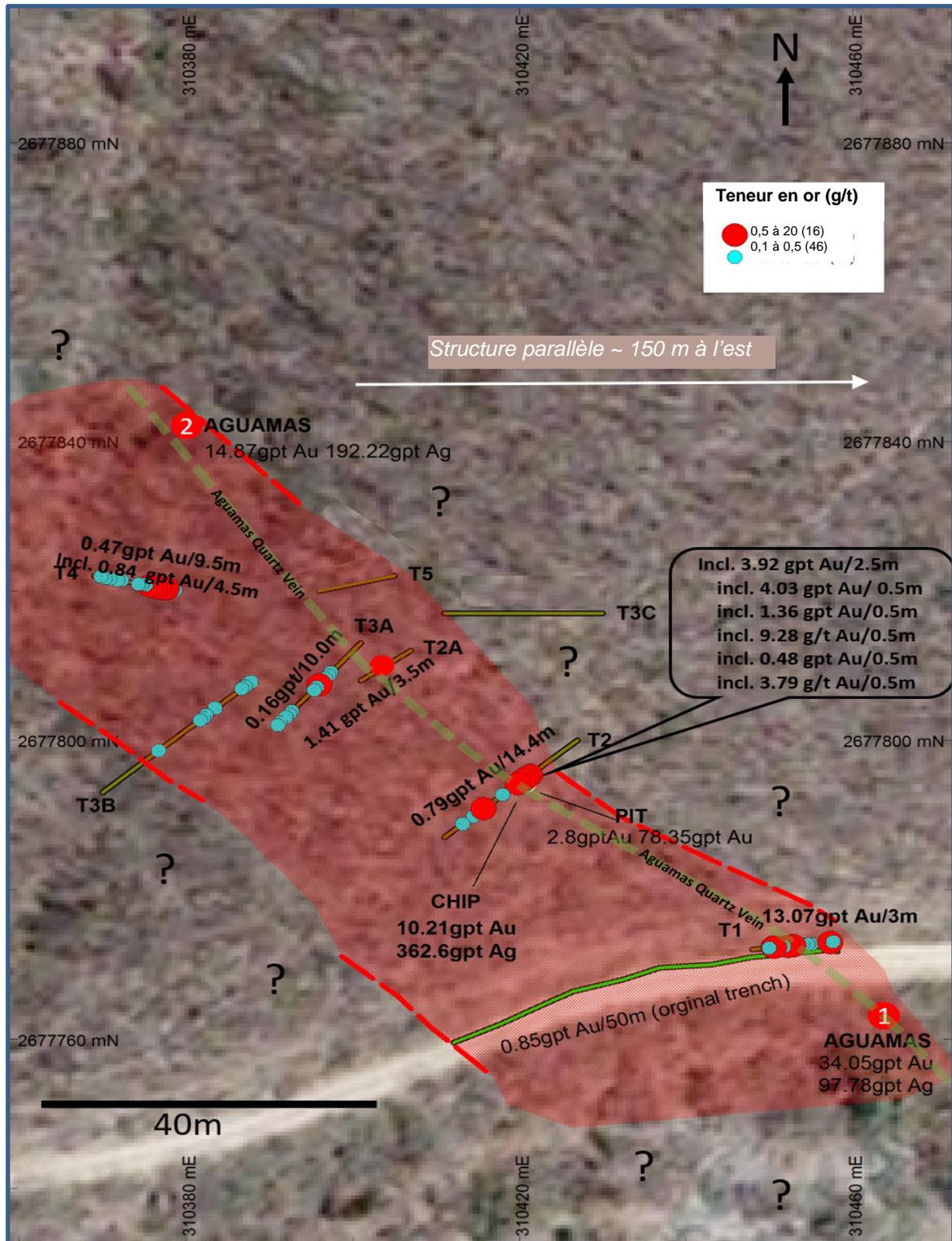


Figure 1 : Mappe des résultats des tranchées

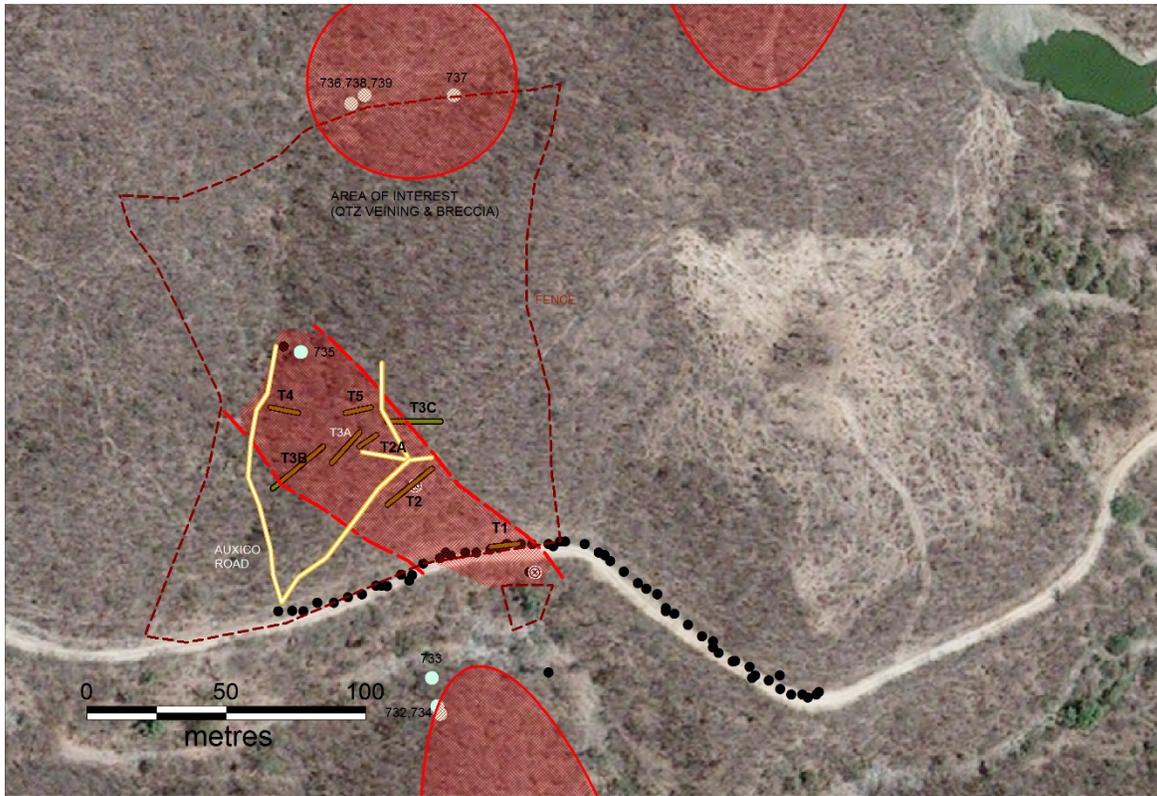


Figure 2 : Configuration des tranchées d'Agumas par rapport à la zone clôturée (ligne rouge discontinue)

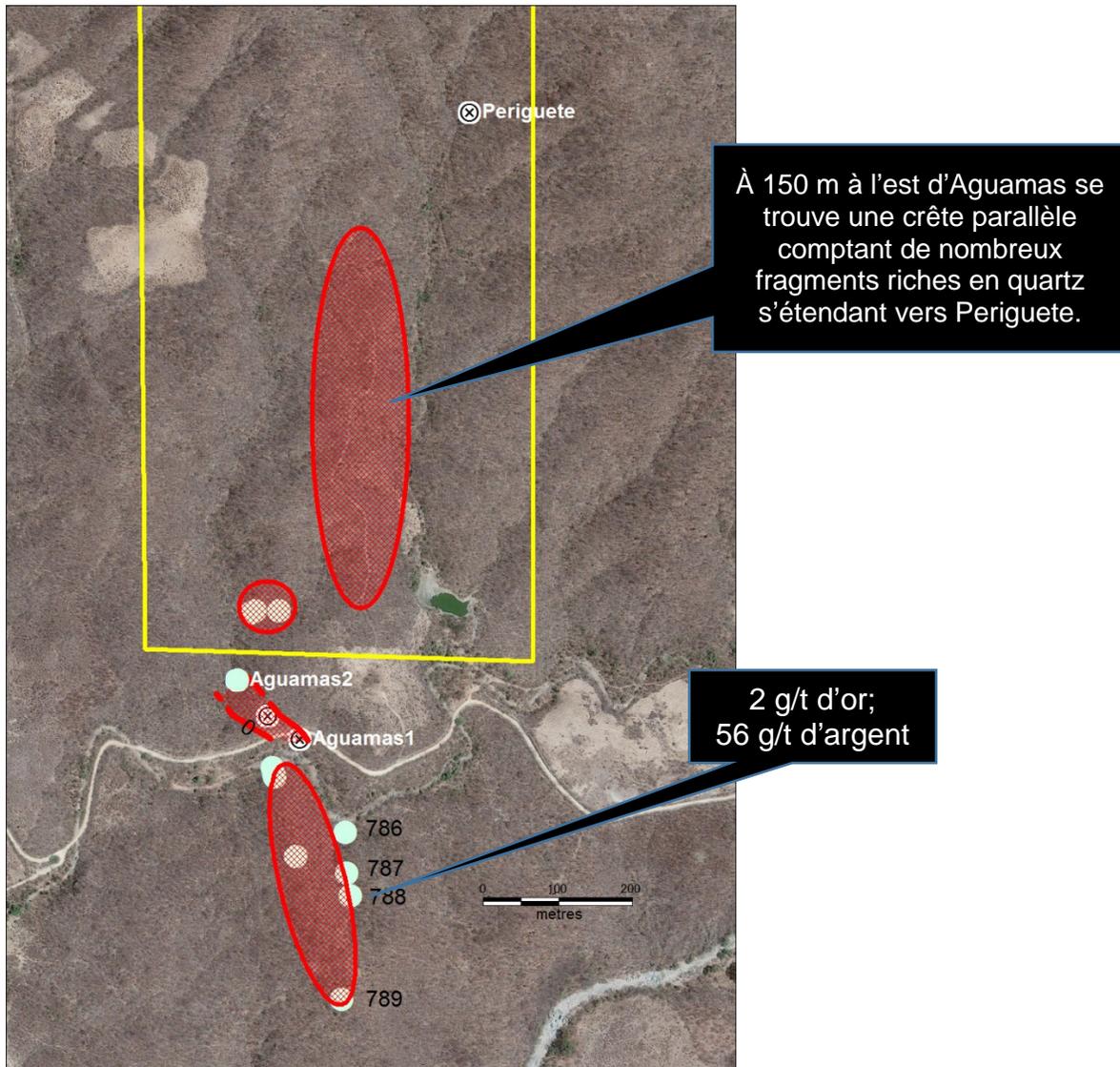


Figure 3 : Zones à potentiel élevé (ombragées en rouge)

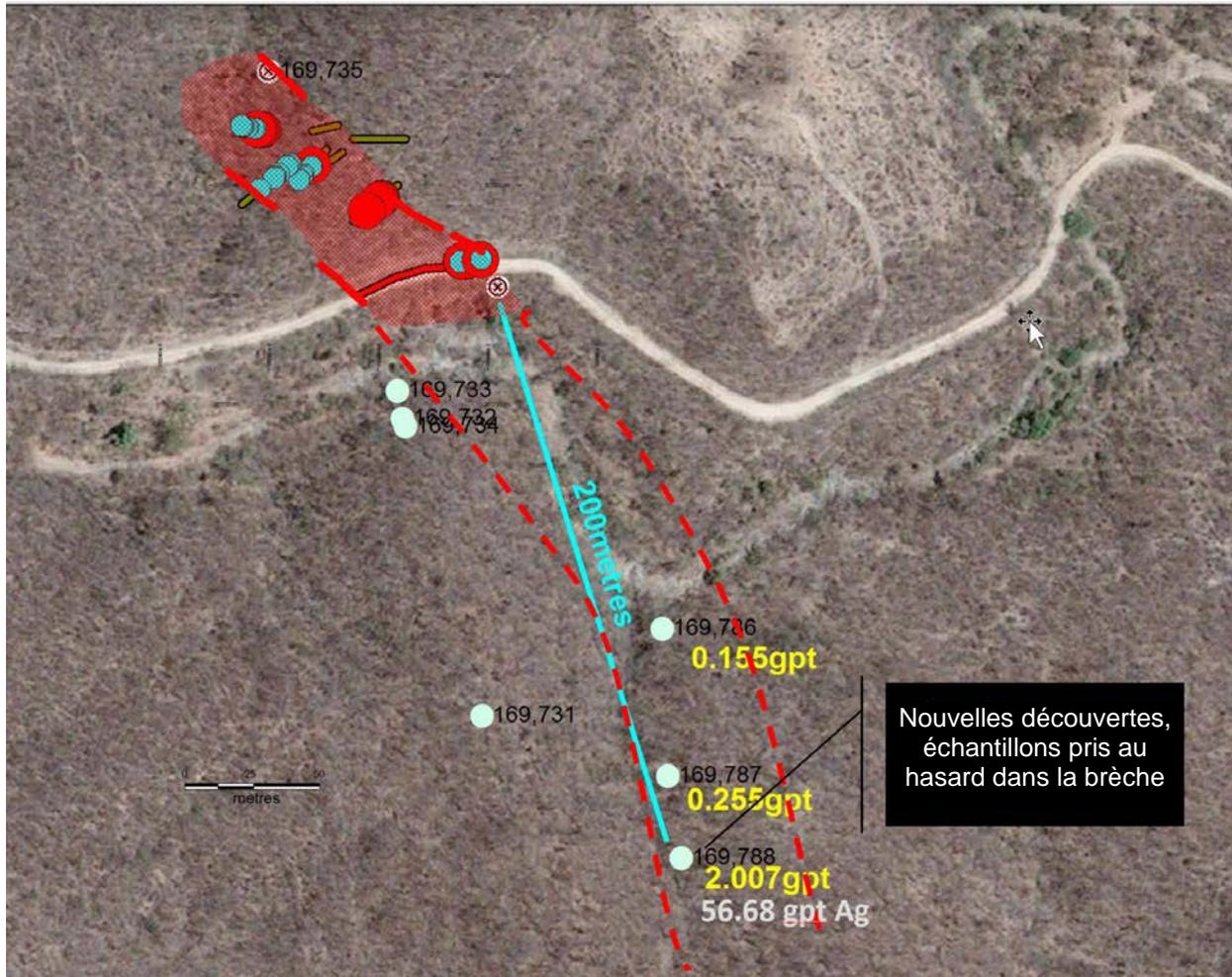


Figure 4 : Carte des nouvelles découvertes montrant les récents échantillons pris au hasard et fragments prélevés

APERÇU DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE 2017

Le 17 octobre 2016, la Société a signé un protocole d'entente («protocole d'entente») avec le Prêteur impliqué dans l'accord mentionné ci-dessous sous la rubrique «Engagements et éventualités». Conformément aux termes du protocole d'entente, la Société a l'option, mais pas l'obligation, d'annuler la convention en versant au Prêteur un total de 400 000 \$ US en espèces et en émettant un total de 1 000 000 d'actions ordinaires de la Société, au moment de ou après la cotation de la Société sur une bourse de valeurs enregistrée au Canada. La Société peut exercer cette option dans les 12 mois suivant la signature du protocole d'entente, ou jusqu'au 16 octobre 2017.

L'accord de fusion avec Telferscot Resources Inc. («Telferscot»), signé le 30 juin 2016, a pris fin le 5 janvier 2017. L'accord prévoyait un droit de rupture maximal de 150 000 \$ en espèces payable à Telferscot.

Le 10 février 2017, le conseil d'administration de la Société a adopté un régime d'options d'achat d'actions incitatif (le «régime»), au bénéfice des employés, des consultants, des dirigeants et des administrateurs. Le régime permet à la Société d'émettre des options d'achat d'actions jusqu'à concurrence de 10% des actions émises et en circulation de la Société à la date d'attribution. Le prix d'exercice payable pour chaque option est déterminé par le Conseil d'administration à la date d'attribution et ne peut être inférieur au prix de marché de clôture au cours du jour de bourse précédant immédiatement la date d'attribution des options sur la Bourse. Montant minimum de 0,10 \$ par option. La période d'acquisition et la date d'expiration sont déterminées par le conseil d'administration pour chaque acquisition.

Parallèlement, le conseil d'administration a émis 2 475 000 options d'achat d'actions aux consultants, aux dirigeants et aux administrateurs de la Société. Ces options d'achat d'actions ont un prix d'exercice de 0,25 \$, pas de période d'acquisition et expirent en 5 ans. La juste valeur des options de souscription d'actions est estimée à 0,182 \$ par option pour un total de 450 570 \$ selon le modèle d'évaluation Black-Scholes en supposant un taux d'intérêt sans risque de 1,12%, une volatilité prévue de 97% et une durée de vie prévue de 5 ans.

Le 7 avril 2017, en lien avec le protocole d'entente signé le 17 octobre 2016, l'entente a été conclue et prévoit que la Société versera au prêteur un total de 400 000\$US en espèces au plus tard le 16 octobre 2017 et émettra un total de 1 000 000 actions ordinaires de la Société à un prix de 0,25\$ par action pour une considération totale de 250 000\$ au plus tard le 16 octobre 2017.

Pendant l'exercice terminé le 30 septembre 2017, la Société a complété un placement privé sans intermédiaire, levant un produit brut de 2 977 500 \$ en émettant 11 910 000 actions ordinaires du capital social de la Société au prix de 0,25 \$ par action ordinaire, dont 2 000 000 ont été émises pour des services de consultation, et 127 700, dans le cadre d'une convention de financement participatif. L'émission de ces actions constitue la principale source de flux de trésorerie et de liquidité pour la Société.

Le 28 août 2017, la Société a émis 16 600 bons de souscription. Leur juste valeur, calculée au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes et basée sur l'hypothèse d'un cours et d'un prix d'exercice de 0,25 \$, d'un taux sans risque de 1,567 %, d'un taux de volatilité de 107,5 %, d'une acquisition immédiate et d'une durée de vie attendue de cinq ans à partir de la date d'attribution, a été établie à 3 235 \$. Chaque bon donnera à son porteur le droit de souscrire et d'acheter une action ordinaire entièrement payée et libérée de la Société au prix de 0,25 \$ à n'importe quel moment entre sa date d'émission et son cinquième anniversaire.

Le 26 septembre 2017, le protocole d'entente daté du 7 avril 2017 a fait l'objet d'un amendement par lequel les parties se sont entendues pour reporter le remboursement de l'accord d'amodiation au 31 décembre 2017.

ÉVÉNEMENTS SUBSÉQUENTS

Le 17 octobre 2017, les actions ordinaires de la Société ont commencé à se transiger sur la Bourse des valeurs canadiennes (« CSE ») sous le symbole AUAG.

Le 23 octobre 2017, selon son régime d'options d'achat d'actions, la Société a octroyé 1 100 000 options de souscription d'actions à des consultants, de la Société. Ces options d'achats d'actions ont un prix d'exercice de 0,40\$, sans période d'acquisition des droits et expirent dans cinq (5) ans. La juste valeur des options de souscription a été estimée à 0,3118\$ par option à la date d'attribution pour un total de 342 980\$ utilisant le modèle d'évaluation Black-Scholes en supposant un taux d'intérêt sans risque de 1.567%, volatilité prévue de 107.50% et une durée de vie prévue de cinq ans.

Le 1^{er} janvier 2018, la Société a signé un second amendement en lien avec le protocole d'entente visé par l'accord d'amodiation tel que décrit ci-dessus. À titre de remboursement, la Société versera au prêteur un total de 400 000 \$US payable au plus tard le 30 juin 2018 en plus d'émettre un total de 1 000 000 d'actions ordinaires de la Société.

En date du présent rapport de gestion, il y a 35 810 000 actions ordinaires émises et en circulation d'Auxico.

POSITION FINANCIÈRE

La Société a préparé ses états financiers consolidés intermédiaires résumés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Les états financiers consolidés de la Société sont présentés en dollars canadiens, qui est également la monnaie fonctionnelle de la société. Pour plus d'informations, veuillez consulter les états financiers consolidés de la Société pour les exercices à cette date. La situation financière d'Auxico au 30 septembre 2017 (auditée) et au 30 septembre 2016 (auditée) est présentée ci-dessous:

États consolidés de la situation financière

Au 30 septembre (audité)	2017	2016
	\$	\$
Actifs		
<i>Actifs courants</i>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 165 415	7 542
Taxes à recevoir	43 737	38 926
Frais payés d'avance	67 381	30 019
Services de consultation à recevoir	179 900	-
Avance à un Administrateur	20 562	1 000
Avance à une société contrôlée par un Administrateur	27 246	-
	1 504 241	77 487
<i>Actifs non-courants</i>		
Frais d'acquisition des propriétés minières	181 400	181 400
Frais d'exploration et d'évaluation	651 622	420 853
Total de l'actif	2 337 263	679 740
Passifs		
<i>Passifs courants</i>		
Créditeurs et frais courus	124 963	80 066
Provision	156 600	-
Impôts à payer	2 186	1 004
Dû à une société contrôlée par un Administrateur	-	42 215
	283 749	123 285
<i>Passifs non courants</i>		
Passif de l'impôt futur	31 025	12 822
Total du passif	314 774	136 107
Capitaux propres		
Capital-actions	3 578 059	794 087
Surplus d'apport	450 570	-
Bons de souscription	3 235	-
Déficit	(2 009 375)	(250 454)
Total des capitaux propres	2 022 489	543 633
Total du passif et des capitaux propres	2 337 263	679 740

La trésorerie et les équivalents de trésorerie au 30 septembre 2017 se sont chiffrés à 1 165 415 \$ comparativement à 7 542 \$ au 30 septembre 2016. Cette différence est due aux placements privés clos par la Société au cours de l'exercice terminé au 30 septembre 2017, tel que décrit plus haut.

Les services de consultation à recevoir se rapportent à des actions émises en contrepartie de services de consultation.

Au 30 septembre 2017, la Société avait un surplus d'apport de 450 570 \$ (30 septembre 2016 – \$ Nil). Il s'agit d'une charge sans effet sur la trésorerie associée à la valeur des options accordées, tel que mentionné précédemment. Toujours au 30 septembre 2017, la Société détenait pour 3 235 \$ de bons de souscription (0 \$ au 30 septembre 2016). Il s'agit d'une charge sans effet sur la trésorerie associée à la valeur des bons de souscription émis décrits plus haut.

Au 30 septembre 2017, il y a une provision sur l'état consolidé annuel de la situation financière de 156 600\$ (30 septembre 2016 – \$ Nil). Le 8 mars 2017, une procédure judiciaire a été déposée par Telferscot Resources Inc. devant la Cour supérieure du Québec alléguant qu'en fonction de l'amendement de la convention de fusion signée le 30 juin 2016 et résiliée le 5 janvier 2017, certaines conditions n'auraient pas été respectées et que, par conséquent, l'indemnité de rupture devait être remboursée par la Société. L'exposition consiste au montant réclamé en capital, intérêts et frais juridiques. Les parties explorent également la possibilité d'un règlement extrajudiciaire, tel que prévu par le Code civil du Québec.

Au 30 septembre 2017, Auxico détenait un fonds de roulement de 1 220 492 \$, comparativement à un fonds de roulement négatif de 45 798 \$ au 30 septembre 2016.

Selon les IFRS, la Société a choisi de capitaliser toutes les propriétés minières et les coûts d'exploration et d'évaluer périodiquement l'actif résultant de la dépréciation. À la suite de la faisabilité technique et économique, tous les coûts doivent être évalués en fonction des critères de capitalisation des immobilisations corporelles et incorporelles. Au 30 septembre 2017, les coûts cumulatifs d'acquisition de biens miniers et les frais d'exploration et d'évaluation engagés se sont élevés à 833 022 \$ (30 septembre 2016 – 602 253 \$). Les détails sur les actifs d'exploration et d'évaluation sont présentés ci-dessous.

	Frais d'acquisition des propriétés minières \$	Frais d'exploration et d'évaluation \$	Total \$
Solde au 30 septembre 2016 (audité)	181 400	420 853	602 253
Acquisitions			
Frais d'exploration et d'évaluation			
Maintien des droits miniers	-	69 874	69 874
Géologues	-	150 618	150 618
Dépenses de laboratoire	-	10 277	10 277
Solde au 30 septembre 2017 (audité)	181 400	651 622	833 022

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2017, la Société a enregistré une perte nette et une perte globale de 1 758 921 \$, comparativement à une perte nette et une perte globale de 318 276 \$ pour l'exercice terminé le 30 septembre 2016. Les détails pour les exercices terminés les 30 septembre 2017 et 2016 sont présentés ci-dessous:

États consolidés du résultat et du résultat global

Pour les exercices terminés le 30 septembre (audité)	2017 \$	2016 \$	Variance \$
Dépenses			
Honoraires professionnels	557 153	74 251	482 902
Frais de gestion	243 000	146 000	97 000
Frais légaux	123 046	42 477	80 569
Déplacements	87 983	7 888	80 095
Frais de bureau	9 016	1 059	7 957
Loyer	39 916	23 416	16 500
Publicité	12 172	2 101	10 071
Taxes et permis	3 347	710	2 637
Télécommunications	1 576	-	1 576
Frais de bourse	24 227	-	24 227
Frais de recherche et développement	5 085	-	5 085
Intérêts et frais bancaires	7 293	2 410	4 883
Intérêts sur emprunts	-	6 843	(6 843)
Intérêts et pénalités	-	16 110	(16 110)
Provision sur litige	156 600	-	156 600
Rémunération à base d'actions	450 570	-	450 570
Perte sur la variation de taux de change	17 715	3 176	14 539
	1 738 699	326 441	1 412 258
Perte avant impôts sur le résultat	(1 738 699)	(326 441)	(1 412 258)
<u>Impôts sur le résultat</u>			
Charge d'impôt exigible	2 019	1 004	1 015
Charge (recouvrement) d'impôt futur	18 203	(9 169)	27 372
	20 222	(8 165)	28 387
Perte nette et globale	(1 758 921)	(318 276)	(1 440 645)
Perte par action – de base et diluée	(0,061)	(0,014)	
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	28 944 838	22 306 557	

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2017, les frais engagés sont plus élevés que ceux inscrits à l'exercice terminé le 30 septembre 2016. La principale raison expliquant cette différence est que la Société a engagé, au cours de l'exercice qui s'est terminé le 30 septembre 2017, d'autres dépenses sur le plan professionnel, de la gestion, sur le plan juridique, sur des déplacements et autres, afin de préparer la Société à son inscription en tant qu'entité publique. La provision sur litige de 156 600 \$ est une provision reconnue par la Société à la suite de la rupture de la convention de fusion avec Telferscot, tel que décrit plus haut. La rémunération à base d'actions de 450 570 \$ représente une charge sans effet sur la trésorerie en lien avec l'octroi d'options.

Auxico est une société d'exploration minière et n'a actuellement aucune exploitation minière pour générer des ventes et des revenus. La Société devra compter sur les placements privés d'actions et/ou de dettes afin de couvrir ses frais d'exploitation et de travaux géologiques à la propriété Zamora au Mexique.

FLUX DE TRÉSORERIE ET LIQUIDITÉS

Le tableau suivant offre des renseignements sur les flux de trésorerie de la Société pour les exercices terminés les 30 septembre 2017 et 2016 :

États consolidés des flux de trésorerie

Pour les exercices terminés le 30 septembre (audité)	2017	2016
	\$	\$
Activités d'exploitation		
Perte nette	(1 758 921)	(318 276)
<i>Ajustements :</i>		
Charge (recouvrement) d'impôt futur	18 203	(9 169)
Rémunération à base d'actions	450 570	-
Perte non réalisée sur la variation de taux de change	2 423	833
<i>Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement :</i>		
Taxes à recevoir	(4 811)	(38 926)
Frais payés d'avance	(37 362)	(30 019)
Services de consultation à recevoir	(179 900)	-
Créditeurs et frais courus	44 897	11 500
Provision	156 600	-
Impôts à payer	1 182	1,004
	(1 307 119)	(383 053)
Activités d'investissement		
Frais d'exploration et d'évaluation	(230 769)	(124 515)
	(230 769)	(124 515)
Activités de financement		
Avance à un Administrateur	(19 562)	15 666
Dû à une société contrôlée par un administrateur	(69 461)	(60 785)
Produit de l'émission d'actions	2 977 500	600 000
Coûts de transactions payés	(190 293)	(40 000)
	2 698 184	514 881
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	1 160 296	7 313
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début des exercices	7 542	1 062
Effets des fluctuations de taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(2 423)	(833)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin des exercices	1 165 415	7 542

Pour l'exercice terminé au 30 septembre 2017, Auxico a généré une augmentation de la trésorerie de 1 160 296 \$, comparé à une augmentation de la trésorerie de 7 313 \$, au cours de l'exercice terminé au 30 septembre 2016. Cette importante différence s'explique principalement par les placements privés clos par la Société pour l'exercice terminé au 30 septembre 2017, tel qu'indiqué plus haut. Les produits de l'émission d'actions ont généré 2 977 500 \$ en espèces pour la Société.

Le montant utilisé pour les activités d'exploitation s'élève à 1 307 119 \$, pour l'exercice terminé au 30 septembre 2017. La préparation de la Société pour son inscription en tant qu'entité publique a engagé des dépenses d'exploitation supplémentaires, tel que mentionné ci-dessus, pendant l'exercice terminé au 30 septembre 2017. La provision de 156 600 \$ inscrite dans le tableau ci-dessus fait référence à la charge reconnue par la Société, concernant la rupture de la convention de fusion avec Telferscot, tel que mentionné précédemment.

Les frais d'exploration et d'évaluation se sont élevés à 230 769 \$ pour l'exercice terminé au 30 septembre 2017, comparativement à 124 515 \$ pour l'exercice terminé au 30 septembre 2016. Ces montants font référence aux travaux géologiques effectués au Mexique, à la propriété Zamora de la Société.

Au 30 septembre 2017, le solde de trésorerie et le fonds de roulement de la Société étaient positifs. En tant que société d'exploration minière, Auxico ne génère actuellement aucun revenu provenant des opérations, et s'appuie sur l'accès au financement par actions et par emprunt afin de couvrir les dépenses opérationnelles et les travaux géologiques à la propriété Zamora.

STRUCTURE DU CAPITAL

Actions émises

Au 30 septembre 2017, il y avait 35 810 000 actions ordinaires émises et payées.

Bons de souscription

Au 30 septembre 2017, la Société avait 16 600 bons de souscription émis et en circulation relativement à son placement privé. Ces bons ont un prix de levée de 0,25 \$ et expirent le 28 août 2022.

Options d'achat d'actions

Au 30 septembre 2017, il y avait 2 475 000 options d'achat d'actions émises et en circulation à des consultants, dirigeants et administrateurs de la Société. Ces options d'achat d'actions ont un prix d'exercice de 0,25 \$, aucune période d'acquisition des droits et expirent le 9 février 2022.

RENSEIGNEMENTS ANNUELS SÉLECTIONNÉS

Le tableau suivant offre des renseignements financiers sélectionnés pour les trois exercices les plus récents.

Au 30 septembre (audité)	2017	2016	2015
	\$	\$	\$
Produits	-	-	-
Perte nette et globale	(1 758 921)	(318 276)	(18 603)
Perte nette par action – de base et diluée	(0,061)	(0,014)	(0,001)
Total de l'actif	2 337 263	679 740	495 904
Total des passifs non courants	31 025	12 822	22 429

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2017, les frais engagés sont plus élevés que ceux inscrits aux exercices antérieurs. La principale raison expliquant cette différence est que la Société a engagé, au cours de l'exercice qui s'est terminée le 30 septembre 2017, d'autres dépenses afin de préparer la Société à son inscription en tant qu'entité publique.

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2017, le total de l'actif est plus élevé à cause des placements privés clos par la Société.

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Le tableau suivant offre un résumé des informations financières sélectionnées des états financiers intermédiaires résumés (non audités) pour les huit trimestres se terminant le 30 septembre 2017 :

Trimestre se terminant le	30 sep. 2017	30 juin 2017	31 mars 2017	31 déc. 2016
	\$	\$	\$	\$
Produits	-	-	-	-
Perte nette	(737 189)	(194 031)	(719 514)	(108 187)
Perte nette par action	(0,022)	(0,008)	(0,026)	(0,005)

Trimestre se terminant le	30 sep. 2016	30 juin 2016	31 mars 2016	31 déc. 2015
	\$	\$	\$	\$
Produits	-	-	-	-
Perte nette	(86 638)	(167 954)	(33 351)	(30 333)
Perte nette par action	(0,004)	(0,007)	(0,002)	(0,001)

RÉSULTATS DU QUATRIÈME TRIMESTRE

États intermédiaires du résultat et du résultat global

Pour les périodes de trois mois terminées le 30 septembre (non audité)	2017	2016	Variance
	\$	\$	\$
Dépenses			
Honoraires professionnels	423 595	(8 710)	432 305
Frais de gestion	108 000	56 000	52 000
Frais légaux	40 118	17 898	22 220
Déplacements	25 217	304	24 913
Frais de bureau	2 824	(198)	3 022
Loyer	9 391	13 566	(4 175)
Publicité	1 702	2 101	(399)
Taxes et permis	3 347	710	2 637
Télécommunications	1 576	-	1 576
Frais de bourse	24 227	-	24 227
Intérêts et frais bancaires	2 055	(3 153)	5 208
Intérêts sur emprunts	-	4 156	(4 156)
Intérêts et pénalités	-	16 110	(16 110)
Provision sur litige	56 600	-	56 600
Perte sur la variation de taux de change	18 315	3 226	15 089
	716 967	102 010	614 957
Perte avant impôts sur le résultat	(716 967)	(102 010)	(615 957)
<u>Impôts sur le résultat</u>			
Charge d'impôt exigible	2 019	1 004	1 015
Charge (recouvrement) d'impôt future	18 203	(16 376)	34 579
	20 222	(15 372)	35 594
Perte nette et globale	(737 189)	(86 638)	(650 551)
Perte par action – de base et diluée	(0,022)	(0,004)	
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	32 960 000	23 900 000	

Pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2017, les frais engagés sont plus élevés que ceux inscrits à la période de trois mois terminée le 30 septembre 2016. La principale raison expliquant cette différence est que la Société a engagé, au cours de la période de trois mois terminée le 30 septembre 2017, d'autres dépenses sur le plan professionnel, de la gestion, sur le plan juridique, sur des déplacements et autres, afin de préparer la Société à son inscription en tant qu'entité publique.

OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS ET BALANCES

Les parties liées de la Société comprennent des sociétés contrôlées par un administrateur ainsi que des membres clés de la direction et des administrateurs. Sauf indication contraire, aucune des transactions n'inclut des conditions particulières et aucune garantie n'a été donnée ou reçue. Les soldes impayés sont généralement réglés en espèces. Tous les soldes d'avances à recevoir et d'avances à payer sont évalués à la juste valeur et sont comptabilisés dans le cours normal des activités.

Pour l'exercice terminé le 30 septembre (audité)	2017 \$	2016 \$
Frais de gestions		
Sociétés contrôlées par un Administrateur	128 000	146 000
Membres clés de la direction et Administrateur	127 784	-
Rémunération à base d'actions		
Membres clés de la direction et Administrateur	327 687	-
Loyer		
Société contrôlée par un Administrateur	39 916	23 416

	Exercice	Intérêts reçus (payés) \$	Montants dus par les parties liées \$	Montants dus aux parties liées \$
Membres clés de la direction et Administrateur	2017	-	20 562	-
	2016	2 108	1 000	-
Société contrôlée par un Administrateur	2017	-	27 246	-
	2016	(8 950)	-	53 713

L'avance à un administrateur est non garantie, payable sur demande et porte pas d'intérêt. Le dû à une société contrôlée par un administrateur est non garanti, payable sur demande et porte intérêt à 10% par an.

ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

Redevance sur les revenus nets de fonderie (« RRNF »)

La Société détient une participation indivise à 100% dans la Propriété Zamora, conformément à un contrat de cession signé le 17 juillet 2013 impliquant deux fournisseurs et Auxico Mexique. Selon les termes de cet accord, la propriété Zamora est assujettie à une RRNF de 2% à partir du produit de la première vente provenant des concessions minières à partir du début de la production commerciale. La moitié de cette RRNF peut être achetée par la Société à tout moment pour 500 000 \$US.

Accord d'amodiation

Conformément à l'accord d'amodiation signé le 13 juin 2013, la contrepartie reçue de 300 000 \$ est remboursable sur une base trimestrielle, à partir de soixante jours après le début de la production d'or de la propriété Zamora. Les paiements trimestriels égaux correspondent à 7,5% des bénéfices nets (après impôts) pour chaque tranche de 100 000 \$ prêtés par le Prêteur (75% pour un montant de 1 000 000 \$US) jusqu'au remboursement complet de la contrepartie.

Après que la contrepartie ait été entièrement remboursée, le Prêteur sera en droit de recevoir, sur une base trimestrielle, un montant égal à 5% des bénéfices nets (après impôts) pour chaque tranche de 100 000 \$ prêtés par le Prêteur (50% pour une contrepartie de 1 000 000 \$US), jusqu'à ce qu'un montant égal à trois fois le montant de la contrepartie soit reçu par le Prêteur. Par la suite, le Prêteur aura le droit de recevoir, sur une base trimestrielle, un montant égal à 2,5% du bénéfice net (après impôts) pour chaque tranche de 100 000 \$ prêtés (25% pour un montant de 1 000 000 \$US) pour toute la durée de la mine.

Le 17 octobre 2016, la Société a signé un protocole d'entente avec le prêteur visé par l'accord d'amodiation. Aux termes du protocole d'entente, la Société a l'option, mais non l'obligation, d'annuler l'accord d'amodiation en versant au prêteur un total de 400 000 \$US en espèces et en émettant un total de 1,000,000 d'actions ordinaires de la Société, à compter de la date de la cotation de la Société à une bourse canadienne enregistrée. La Société peut exercer cette option dans les 12 mois suivant la signature du protocole d'entente ou jusqu'au 16 octobre 2017.

Le 7 avril 2017, en lien avec le protocole d'entente signé le 17 octobre 2016, l'entente a été conclue et prévoit que la Société versera au prêteur un total de 400 000 \$US en espèces au plus tard le 16 octobre 2017 et émettra un total

de 1 000 000 actions ordinaires de la Société à un prix de 0,25 \$ par action pour une considération totale de 250 000 \$ au plus tard le 16 octobre 2017.

Le 26 septembre 2017, un amendement du protocole d'entente daté du 7 avril 2017 a été signé dans lequel les parties s'entendent pour prolonger le remboursement de l'accord d'amodiation au 31 décembre 2017.

Le 1^{er} janvier 2018, la Société a signé un second amendement en lien avec le protocole d'entente visé par l'accord d'amodiation tel que décrit ci-dessus. À titre de remboursement, la Société versera au prêteur un total de 400 000 \$US payable au plus tard le 30 juin 2018 en plus d'émettre un total de 1 000 000 d'actions ordinaires de la Société.

PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Coûts de transaction

Les frais professionnels, consultatifs, réglementaires et les autres coûts directement imputables aux opérations de financement sont comptabilisés en tant que frais d'émission d'actions différés jusqu'à ce que les opérations de financement soient terminées, si l'achèvement de la transaction est jugé probable. Sinon, ces coûts sont inscrits en charges à mesure qu'ils sont engagés. La Société impute des frais d'émission d'actions au capital-actions lorsque les actions correspondantes sont émises. Les frais d'émission d'actions différés liés à des opérations de financement qui ne sont pas terminées sont imputés aux résultats.

Rémunération à base d'actions

Un plan de rémunération fondé sur des actions a été octroyé par la Société à ses administrateurs, dirigeants et employés. La charge de rémunération à base d'actions est évaluée en fonction de la juste valeur à la date d'attribution et est constatée sur la période au cours de laquelle les employés ont droit sans condition aux attributions, avec une augmentation correspondante du surplus d'apport. Le montant comptabilisé en charges est ajusté pour refléter le nombre d'attributions pour lesquelles les conditions d'acquisition des droits connexes doivent être respectées, de sorte que le montant finalement comptabilisé en charges est basé sur le nombre d'attributions qui respectent les conditions de service connexes à la date d'acquisition. Pour les non-salariés, la juste valeur des options est réévaluée et comptabilisée sur la période de service.

À l'exercice des options, toute contrepartie reçue des participants au régime est créditée au capital-actions ; le montant initialement crédité au surplus d'apport est également reclassé en capital-actions.

Provision

Les provisions sont comptabilisées lorsque les obligations actuelles, résultant d'un événement passé, se traduiront probablement par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques de la Société et que les montants peuvent être estimés de manière fiable. L'échéance ou le montant de la sortie peut être incertain. Une obligation actuelle découle de la présence d'obligations juridiques ou implicites résultant d'événements passés, comme des litiges, des passifs relatifs au démantèlement, à la remise en état et autres passifs similaires, ou des contrats onéreux.

L'évaluation des provisions correspond aux dépenses estimées nécessaires à l'extinction de l'obligation actuelle, en fonction des éléments probants les plus fiables disponibles à la date de présentation de l'information financière, incluant les risques et les incertitudes liés à l'obligation actuelle. Les provisions sont actualisées lorsque la valeur temps de l'argent est significative.

Perte par action

La perte de base par action est calculée en divisant la perte nette disponible pour les détenteurs d'actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. La Société applique la méthode des actions propres dans le calcul de la perte diluée par action. La perte diluée par action exclut toutes les actions ordinaires potentielles dilutives si leur effet est anti-dilutif.

Conversion des monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont converties en monnaie fonctionnelle de la Société aux cours de change en vigueur à la date des transactions. Les profits et pertes résultant des écarts de change découlant du règlement de ces transactions et de la réévaluation des éléments monétaires au cours de change en vigueur à la fin de la période sont comptabilisés en résultat net.

Les éléments non monétaires évalués au coût historique sont convertis au cours de change en vigueur à la date de transaction. Les éléments non monétaires évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change en vigueur à la date à laquelle la juste valeur a été déterminée.

Dépenses d'exploration et d'évaluation et actifs d'exploration et d'évaluation

Les montants présentés dans les dépenses d'exploration et d'évaluation comprennent les coûts d'acquisition des permis et les coûts associés aux activités d'exploration et d'évaluation. Les dépenses d'exploration et d'évaluation sont capitalisées et sont classées comme immobilisations incorporelles. Les coûts encourus avant que la Société ait obtenu les droits légaux d'exploration pour une zone sont passés en charges.

Une fois que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction des ressources minérales dans une zone d'intérêt sont démontrables, les actifs d'exploration et d'évaluation attribuables à cette zone d'intérêt sont d'abord testés pour dépréciation, puis reclassés dans les actifs miniers inclus dans les immobilisations corporelles.

La récupération de la valeur comptable de tout actif d'exploration et d'évaluation dépend de la réussite du développement et de l'exploitation commerciale ou de la vente des zones d'intérêt minier.

La Société peut occasionnellement conclure des accords d'amodiation, dans le cadre desquels la Société transférera une partie d'un intérêt minier, à titre de contrepartie, pour que l'autre partie accepte d'encourir certaines dépenses d'exploration et d'évaluation qui auraient autrement été engagées par la Société. La Société ne comptabilise aucune dépense effectuée par l'amodiateur en son nom. Toute somme en espèces ou toute autre contrepartie reçue de l'entente est créditée à l'encontre des coûts précédemment capitalisés de l'intérêt minier cédé par la Société, tout excédent étant comptabilisé comme un gain sur la disposition.

Instruments financiers

La Société classe ses instruments financiers dans les catégories suivantes: à la juste valeur par le biais du résultat net, les prêts et créances, les placements détenus jusqu'à leur échéance, les actifs disponibles à la vente et les passifs financiers. La classification des instruments financiers dépend de l'intention pour laquelle ces derniers ont été acquis. La direction détermine la classification de ses instruments financiers lors de la comptabilisation initiale.

Les actifs financiers sont classés à leur juste valeur par le biais du résultat net lorsqu'ils sont détenus afin de les transiger dans le but d'obtenir des bénéfices à court terme, lorsqu'il s'agit de dérivés non détenus à des fins de couverture ou lorsqu'ils sont désignés comme tels pour éviter un décalage comptable ou permettre l'évaluation de la performance lorsqu'un groupe d'actifs financiers est géré par des personnes clés de la direction sur la base de leur juste valeur conformément à une stratégie documentée de gestion des risques ou d'investissement. Ces actifs sont ensuite évalués à leur juste valeur, les variations de leur valeur comptable étant comptabilisées en résultat. La Société n'a enregistré aucun actif à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements fixes ou déterminables, qui ne sont pas cotés sur un marché actif et qui sont ensuite évalués au coût amorti. Ils sont inclus dans l'actif à court terme, à l'exception des instruments financiers dont l'échéance est supérieure à douze mois après la fin de la période de présentation de l'information financière. Ces derniers sont classés en actifs non courants. Les prêts et créances comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, l'avance à un administrateur et l'avance à une société contrôlée par un administrateur.

Les placements détenus jusqu'à leur échéance sont des actifs financiers non dérivés, qui ont des échéances fixes et des paiements fixes ou déterminables, et la Société a l'intention de détenir ces placements jusqu'à l'échéance. Ils

sont ensuite évalués au coût amorti. Les placements détenus jusqu'à leur échéance sont inclus dans les actifs non courants, à l'exception de ceux qui devraient être échus dans les douze mois suivant la fin de la période de présentation de l'information financière. La Société n'a enregistré aucun placement détenu jusqu'à l'échéance.

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés, qui sont désignés comme étant disponibles à la vente ou ne peuvent pas être classés comme actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, comme prêts et créances ou comme des placements détenus jusqu'à leur échéance. Suite à leur comptabilisation initiale, ces actifs financiers sont évalués à la juste valeur et sont inclus dans l'actif courant. Les gains et pertes non réalisés sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global, à l'exception des pertes de valeur et des gains et pertes de change. La Société n'a enregistré aucun actif financier disponible à la vente.

Suite à leur comptabilisation initiale, les passifs financiers non dérivés (à l'exclusion des garanties financières) sont évalués au coût amorti. Les achats et les ventes réguliers d'actifs financiers sont constatés à la date de négociation, soit la date à laquelle le groupe s'engage à acheter l'actif. La Société a enregistré les passifs financiers non dérivés suivants: créditeurs et frais courus, provision et dû à une société contrôlée par un administrateur.

La Société décomptabilise un actif financier lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif arrivent à expiration, ou elle transfère les droits de recevoir les flux de trésorerie liés à l'actif financier dans une transaction dans laquelle la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier sont transférés.

À chaque date de clôture, la Société évalue s'il existe une preuve objective qu'un instrument financier ait subi une perte de valeur. Dans le cas des instruments financiers disponibles à la vente, une dépréciation importante et prolongée de la valeur de l'instrument est prise en compte pour déterminer si une dépréciation est survenue. La Société n'a actuellement aucun actif ni passif financier dérivé.

La hiérarchie des justes valeurs suivante, reflétant le poids relatif des données d'entrée, est utilisée pour évaluer la juste valeur des actifs et passifs financiers. La hiérarchie est la suivante :

Niveau 1	Prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
Niveau 2	Données d'entrée autres que les prix cotés visés au Niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir, des prix) soit indirectement (à savoir, des données dérivées de prix); et
Niveau 3	Données d'entrée relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données d'entrée non observables).

Dépréciation d'actifs

Les valeurs comptables des actifs de la Société (qui comprennent les actifs d'exploration et d'évaluation) sont examinées à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe une indication de dépréciation. Si une telle indication existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer l'étendue de la perte de valeur. Une perte de valeur est comptabilisée chaque fois que la valeur comptable d'un actif ou de son unité génératrice de trésorerie excède sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans l'état du résultat global.

La valeur recouvrable des actifs est la plus élevée de la juste valeur d'un actif diminué du coût de la vente et la valeur d'utilité. En évaluant la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés à leur valeur actuelle à l'aide d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète l'évaluation du marché courante de la valeur de l'argent dans le temps et des risques spécifiques à l'actif. Pour un actif qui ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes de celles provenant d'autres actifs, la valeur recouvrable est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient.

Une perte de valeur n'est renversée que s'il existe une indication que la perte de valeur pourrait ne plus exister et qu'il y a eu une modification des estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable, mais cette reprise de valeur ne peut excéder la valeur comptable qui aurait été comptabilisée si aucune perte de valeur n'avait été

constatée au cours des exercices précédents. Les actifs dont la durée de vie est indéterminée ne sont pas amortis et sont testés annuellement pour évaluer s'ils devraient être dépréciés.

Impôts sur les résultats

a) Impôt exigible

Les actifs et les passifs d'impôts exigibles pour la période courante sont évalués au montant devant être recouvré ou versé aux autorités fiscales. Les taux d'imposition et les lois fiscales utilisés pour calculer le montant sont ceux qui sont adoptés ou pratiquement en vigueur, à la date de clôture, dans les pays où la Société exerce ses activités et génère un revenu imposable.

L'impôt exigible sur les éléments comptabilisés directement dans les autres éléments du résultat global ou des capitaux propres est comptabilisé dans les autres éléments du résultat global ou des capitaux propres et non dans le résultat net. La direction évalue périodiquement les positions prises dans les déclarations fiscales en ce qui concerne les situations dans lesquelles les règles fiscales applicables sont sujettes à interprétation et établit des provisions, le cas échéant.

b) Impôt différé

L'impôt différé est comptabilisé au titre des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs aux fins de l'information financière et des montants utilisés à des fins fiscales. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôt différé sont déterminés en fonction des différences temporelles à la date de clôture entre la base d'imposition des actifs et des passifs et leur valeur comptable à des fins de présentation de l'information financière.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est révisée à la fin de chaque période de déclaration et comptabilisée uniquement dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'actif d'impôt différé complet ou partiel.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'imposition qui devraient s'appliquer à l'année où l'actif est réalisé ou le passif est réglé, selon les taux d'imposition (et les lois fiscales) qui ont été adoptés ou qui sont pratiquement en vigueur à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Les actifs et passifs d'impôt différé peuvent être compensés si l'entité a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible, et si les actifs et passifs d'impôt différé concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale, soit sur la même entité imposable, soit sur des entités imposables différentes qui ont l'intention de régler les passifs d'impôt exigible et de réaliser les actifs d'impôt exigible sur la base de leur montant net, ou de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

Jugements, estimations et hypothèses comptables significatifs

La préparation des états financiers consolidés de la Société conformément aux IFRS exige que la direction émette des jugements, des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants des actifs, des passifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés et des montants des produits et des charges présentés durant la période de présentation de l'information financière. Les estimations et les hypothèses sont évaluées en permanence et sont basées sur l'expérience de la direction et d'autres facteurs, y compris les attentes concernant les événements futurs qui sont jugés raisonnables dans les circonstances. Toutefois, les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les domaines qui nécessitent que la direction fasse des estimations et des hypothèses importantes dans la détermination des valeurs comptables comprennent, mais ne sont pas limités à :

a) Dépenses d'exploration et d'évaluation

L'application de la politique comptable de la Société pour les dépenses d'exploration et d'évaluation exige un jugement pour déterminer s'il est probable que les avantages économiques futurs iront à la Société et ce jugement peut s'appuyer sur des hypothèses concernant des événements ou des circonstances futurs. Les estimations et les hypothèses peuvent changer si de nouvelles informations sont découvertes. Si, après que les dépenses aient été capitalisées, de nouvelles informations dévoilent que le recouvrement des avantages économiques est peu probable, le montant capitalisé est radié et inscrit au résultat net dans la période où la nouvelle information devient disponible.

b) Dépréciation

La valeur comptable des actifs non financiers est examinée à chaque période de présentation de l'information financière, lors de la survenance d'événements ou de changements dans les circonstances qui indiquent que la valeur comptable des actifs pourrait ne pas être recouvrable et quand les critères d'actifs destinés à la vente sont réunis, pour déterminer s'il y a une indication de perte de valeur. Si la valeur comptable d'un actif excède sa valeur recouvrable, l'actif est déprécié et une perte de valeur est comptabilisée dans l'état du résultat et du résultat global. L'évaluation de la juste valeur, y compris celle des unités génératrices de trésorerie (le plus petit groupe d'actifs qui génère, par leur utilisation continue, des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs) (« UGT ») à des fins de tests d'écarts d'acquisition, nécessitent l'utilisation d'estimations et d'hypothèses pour la recouvrabilité de la production, les prix des produits de base à long terme, les taux d'actualisation, les taux de change, les exigences de capitaux et le niveau de performance de l'exploitation future. Les changements dans l'une des hypothèses ou estimations utilisées pour déterminer la juste valeur des écarts d'acquisition ou d'autres actifs pourrait avoir un impact sur l'analyse de dépréciation.

c) Titres des propriétés minières

Bien que la Société ait pris des mesures pour vérifier les titres des propriétés minières dans lesquelles elle détient une participation, ces procédures ne garantissent pas le titre de la Société. Ces propriétés peuvent être assujetties à des ententes ou des transferts antérieurs et le titre peut être affecté par des défauts non détectés.

d) Autres provisions et passifs éventuels

Le jugement est utilisé afin de déterminer si un événement passé a engendré un passif qui devrait être comptabilisé aux états financiers consolidés ou s'il devrait être présenté comme un passif éventuel. Quantifier ces passifs implique jugements et estimations. Ces jugements sont basés sur plusieurs facteurs, tels que la nature de la réclamation ou du conflit, les procédures juridiques et le montant potentiel à payer, les conseils juridiques obtenus, l'expérience antérieure et la probabilité de la réalisation d'une perte.

e) Impôts différés

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'improbable qu'un bénéfice imposable suffisant soit disponible pour permettre l'utilisation de tout ou partie de l'actif d'impôt différé. Les actifs d'impôt différé non comptabilisés sont réévalués à chaque date de clôture et sont comptabilisés dans la mesure où il est devenu probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible pour permettre la récupération de l'actif d'impôt différé. Il n'y a aucune certitude que les taux d'imposition futurs vont correspondre aux estimations actuelles. Les changements dans les taux d'imposition augmentent la volatilité des bénéfices de la Société.

f) Continuité et l'exploitation

L'évaluation de la capacité de la Société à réunir des fonds suffisants pour financer ses frais d'exploration et d'administration nécessite un jugement. Les estimations et les hypothèses sont évaluées continuellement et sont basées sur l'expérience historique ainsi que d'autres facteurs, y compris les attentes concernant les événements futurs qui sont jugées raisonnables dans les circonstances.

IFRS 2 – Paiement fondé sur des actions

En juin 2016, l'IASB a publié une modification à IFRS 2 pour clarifier des paiements fondés sur des actions, réglés en trésorerie, et de la comptabilisation des modifications qui changent une attribution de règlement en trésorerie à un règlement en actions. La date d'entrée en vigueur obligatoire de l'amendement à l'IFRS 2 est pour les périodes annuelles commençant à compter du 1^{er} janvier 2018. La Société n'a pas encore déterminé l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers consolidés.

IFRS 9 Instruments financiers

En juillet 2014, l'IASB a publié l'IFRS 9 pour remplacer l'IAS 39 Instruments financiers: comptabilisation et évaluation (IAS 39). Les améliorations apportées par l'IFRS 9 incluent un modèle logique de classification et de mesure des actifs financiers, un modèle unique de perte prévisible prospective fondé sur les pertes de crédit attendues et une approche de la comptabilité de couverture largement réformée. La présente norme s'applique aux exercices débutant le 1^{er} janvier 2018 ou après cette date. L'adoption anticipée est autorisée. La Société n'a pas encore déterminé l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers consolidés.

IFRS 10 États financiers consolidés et IAS 28 Placements dans des entreprises associées et des coentreprises

Les amendements à IFRS 10 États financiers consolidés (IFRS 10) et IAS 28 Participations dans des entreprises associées et coentreprises (IAS 28) traitent des situations où il existe une vente ou une contribution d'actifs entre un investisseur et son entreprise associée ou coentreprise. Plus précisément, les modifications indiquent que les gains ou pertes résultant de la perte de contrôle d'une filiale qui ne comprend pas une entreprise dans une transaction avec une entreprise associée ou une coentreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence sont comptabilisés dans les résultats de la société mère dans la seule mesure des intérêts des investisseurs non liés dans cette entreprise associée ou coentreprise. Les modifications s'appliquent aux exercices débutant à compter du 1^{er} janvier 2017 ou après cette date. La Société n'a pas encore déterminé l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers consolidés.

IFRS 15 Produits des contrats avec les clients

En mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15 Revenus des contrats avec les clients, qui remplace l'IAS 18 Produits, l'IAS 11 Contrats de construction et certaines interprétations liées aux produits. IFRS 15 établit un nouveau modèle de comptabilisation des produits fondé sur le contrôle, modifie la base pour décider quand le revenu est comptabilisé à un moment donné ou dans le temps, donne des directives nouvelles et plus détaillées sur des sujets spécifiques et élargit et améliore les informations sur les revenus. IFRS 15 s'applique aux exercices débutant le 1^{er} janvier 2018 ou après cette date. L'application anticipée est autorisée. La Société n'a pas encore déterminé l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers consolidés.

IAS 7 État des flux de trésorerie

Le 29 janvier 2017, l'IASB a publié une modification à l'IAS 7 État des flux de trésorerie. L'amendement «Initiative de divulgation» précise que les variations des passifs découlant des activités de financement, y compris les variations de trésorerie et les variations sans effet sur la trésorerie, doivent être présentées à l'état des flux de trésorerie. Les dispositions de cette modification s'appliqueront aux états financiers à compter du 1^{er} janvier 2017. L'adoption anticipée est permise. La Société n'a pas encore déterminé l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers consolidés.

IAS 12 - Impôts sur les bénéfices

Le 19 janvier 2017, l'IASB a publié des modifications à l'IAS 12 Impôts sur les bénéfices. Les modifications Comptabilisation d'actifs d'impôts différés au titre de pertes latentes (amendements à l'IAS 12), clarifient la façon de comptabiliser les actifs d'impôts différés liés à des titres de créances comptabilisés à la juste valeur. Les modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017. Une application anticipée est autorisée. La direction n'a pas encore évalué l'impact potentiel de ces modifications sur ses états financiers consolidés.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Au 30 septembre 2017, les instruments financiers de la Société incluent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, l'avance à un actionnaire sans intérêt, l'avance à une entité ayant une influence notable, les comptes créditeurs et les courus, de même que le dû à une société contrôlée par un administrateur. Il n'y a aucune différence entre la valeur comptable et la juste valeur de ces instruments, en raison de leur nature à court terme. Les types d'exposition aux risques financiers sont détaillés ci-dessous.

Risques financiers

Les activités de la Société l'exposent à divers risques financiers: le risque de marché (y compris le risque de change, le risque de flux de trésorerie et le risque de taux d'intérêt), le risque de crédit et le risque de liquidité. Le programme global de gestion des risques de la Société met l'accent sur l'imprévisibilité du marché financier et vise à minimiser les effets négatifs potentiels sur le rendement financier de la Société. La Société n'utilise pas d'instruments financiers dérivés pour couvrir ces risques.

Risque de marché

Risque de change: Le risque de change est le risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier varie en raison des fluctuations des taux de change. Une partie des actifs financiers de la Société est libellée en dollars américains et en pesos mexicains. Par conséquent, certains actifs financiers sont exposés aux fluctuations des taux de change. La plupart des activités de la Société sont effectuées en dollars canadiens. La Société ne détient pas d'instruments financiers dérivés pour contrer la fluctuation du risque de change. Les actifs financiers libellés en dollars américains et en pesos mexicains, traduits en dollars canadiens au taux de clôture, qui exposent la Société au risque de change sont les suivants:

Pour les exercices terminés le 30 septembre (audité)	2017	2016
	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie en dollars américains	70 435	27
Trésorerie et équivalents de trésorerie en pesos mexicains	66 567	5 010
Exposition nette	137 002	5 037

Notons qu'une variation de 10% du taux de change n'aurait pas d'impact significatif.

Risque de flux de trésorerie et risque de taux d'intérêt: la Société est exposée au risque de taux d'intérêt découlant d'actifs et de passifs négociés à un taux fixe, tels que la trésorerie et les équivalents de trésorerie, l'avance à un administrateur et le dû à une société contrôlée par un administrateur.

Cependant, étant donné que ces instruments financiers arrivent à échéance dans un court laps de temps, il est peu probable que l'incidence de ces risques soit significative.

Risque lié au prix des matières premières: Bien que la valeur des principales ressources minérales de la Société soit liée au prix des métaux précieux, la Société n'a actuellement aucune mine en exploitation et, par conséquent, n'est assujettie à aucun risque de couverture ou d'autres risques liés à ses activités opérationnelles. Historiquement, les prix des métaux précieux ont fluctué largement et ils sont touchés par de nombreux facteurs indépendants du contrôle de la Société, y compris, mais sans s'y limiter, la demande industrielle et la demande issue de la vente au détail, les prêts des banques centrales, les ventes à terme des producteurs et des spéculateurs, les niveaux de production mondiale, l'évolution de l'offre et de la demande influencée par les activités spéculatives de couverture, ainsi que d'autres facteurs. Des fluctuations défavorables des prix des métaux précieux peuvent également avoir un impact négatif sur la capacité de la Société à mobiliser des capitaux et à respecter ses engagements financiers.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier ne parvienne pas à s'acquitter d'une obligation et entraîne une perte financière pour l'autre partie. L'encaisse confiée aux banques et aux institutions

financières assujettit la Société au risque de crédit. La Société réduit ce risque en traitant avec des institutions financières solvables.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne puisse s'acquitter de ses obligations au fur et à mesure qu'elles deviennent exigibles. La capacité de la Société à poursuivre son exploitation dépend de la capacité de la direction à lever le financement nécessaire par le biais d'émissions d'actions futures. La Société gère son risque de liquidité en effectuant des prévisions de flux de trésorerie provenant de l'exploitation et en anticipant toute activité d'investissement et de financement. La direction et le conseil d'administration participent activement à l'examen, à la planification et à l'approbation des dépenses et des engagements importants. Au 30 septembre 2017, la Société possède un fonds de roulement de 1 220 492 \$ (insuffisance de fonds de roulement de 45 798\$ au 30 septembre 2016).

Les échéances contractuelles des passifs financiers sont les suivantes:

	Moins d'un an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
	\$	\$	\$
Créditeurs et frais courus	124 963	-	-
Provision	156 600	-	-

RISQUES ET INCERTITUDES

RISQUES LIÉS À NOTRE ENTREPRISE:

Compagnie d'exploration minière sans historique d'exploitation

La société est en phase d'exploration, possède un historique d'exploitation très limité et est assujettie à tous les risques inhérents à une nouvelle entreprise. Par exemple, à ce jour, la Société n'a eu aucun revenu et s'est appuyée sur les capitaux propres et le financement par emprunt pour financer ses activités. La probabilité de succès de la Société doit être prise en considération compte tenu des problèmes, des dépenses, des difficultés, des complications et des retards rencontrés fréquemment dans le cadre d'une nouvelle entreprise et de l'environnement concurrentiel et réglementaire dans lequel la Société fonctionnera, La capitalisation, les limitations du personnel et les sources de revenus limitées.

En raison de son historique des pertes d'exploitation, la Société est incertaine qu'il sera capable de maintenir une trésorerie suffisante pour réaliser ses objectifs commerciaux.

La Société a subi une perte nette et une perte globale de 1 758 921 \$ pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2017. Au 30 septembre 2017, il y avait des capitaux propres de 2 022 489 \$ et un fonds de roulement de 1 220 492 \$. Rien ne garantit que la Société puisse générer un revenu net, générer des revenus ou explorer et exploiter avec succès ses propriétés.

Des quantités importantes de capital seront nécessaires pour continuer à explorer et à développer les projets d'exploration de la Société. La Société ne se consacre à aucune activité productrice de revenus et ne s'attend pas à ce que cela se fasse dans un proche avenir. À l'heure actuelle, les sources de financement de la Société consistent en la vente de titres de participation supplémentaires, en empruntant des fonds ou en vendant une partie de ses actifs dans ses actifs. Rien ne garantit que les capitaux additionnels que la Société exigera seront obtenus dans des conditions acceptables, voire pas du tout. Le non-respect de ce financement supplémentaire pourrait entraîner des retards ou un report indéfini de l'exploration et du développement des projets de la Société. Un financement supplémentaire, si disponible, entraînera vraisemblablement une dilution pour les actionnaires existants.

Exigences de fonds propres et liquidité; Besoin de financement subséquent

La direction de la Société et son conseil d'administration surveillent les coûts et les dépenses globaux de la Société et, le cas échéant, ajustent les programmes de la Société et les dépenses prévues afin de s'assurer que la Société dispose d'un capital d'exploitation suffisant. La Société continue d'évaluer les coûts et les dépenses prévues pour ses projets d'exploration en cours. Bien que la Société ait relevé un capital important au cours des exercices antérieurs, la poursuite de l'exploration et du développement de ses projets nécessitera des montants importants de capitaux supplémentaires. En conséquence, la Société devra augmenter ses capitaux afin de continuer à financer ses opérations prévues. Les incertitudes des économies mondiales et les prix volatils de l'or et de l'argent, conjugués à l'instabilité sur les marchés de capitaux, ont eu une incidence sur la disponibilité du financement. Si les interruptions sur les marchés financiers et de capitaux mondiaux se poursuivent, un financement par emprunt ou par capitaux propres peut ne pas être disponible pour la Société à des conditions acceptables, voire pas du tout. Le financement par capitaux propres, si disponible, peut entraîner une dilution substantielle pour les actionnaires existants. Si la Société ne parvient pas à financer des opérations futures au moyen d'un financement, y compris des offres publiques ou privées d'actions ou de titres de créance, ses activités, sa situation financière et ses résultats d'exploitation seront affectés négativement.

Les interruptions dans les marchés mondiaux de la finance et des capitaux peuvent avoir une incidence sur la capacité de la société à obtenir un financement.

Les marchés financiers et financiers mondiaux ont connu une volatilité et une perturbation continues. La Société continue d'avoir besoin d'un financement supplémentaire pour atteindre ses objectifs commerciaux. Dans le passé, l'émission de titres de participation a été la principale source de capital et de liquidité pour la Société. Les conditions extraordinaires sur les marchés financiers et financiers mondiaux ont actuellement limité la disponibilité de ce financement. Si les interruptions sur les marchés financiers et de capitaux mondiaux se poursuivent, un financement par emprunt ou par capitaux propres peut ne pas être disponible pour la Société à des conditions acceptables, voire pas du tout. Si la Société ne parvient pas à financer des opérations futures au moyen d'un financement, y compris des offres publiques ou privées d'actions ou de titres de créance, ses activités, sa situation financière et ses résultats d'exploitation seront affectés négativement.

Les activités d'exploration de la Société exigent des montants significatifs de capital qui ne peuvent être récupérés.

Les activités d'exploration minière sont soumises à de nombreux risques, y compris le risque qu'aucune ressource commercialement productive ou extractible ne soit rencontrée. Rien ne garantit que les activités de la Société conduiront finalement à un projet économiquement réalisable ou qu'il récupérera tout ou partie de son investissement. L'exploration minière implique souvent des efforts non rentables, y compris des opérations de forage qui, finalement, ne poursuivent pas les efforts d'exploration de la Société, ainsi que les coûts d'exploitation et d'autres coûts. Le coût de l'exploration des minéraux est souvent incertain et les dépassements de coûts sont communs. Les opérations de forage et d'exploration de la Société peuvent être réduites, retardées ou annulées en raison de nombreux facteurs, dont beaucoup sont hors de son contrôle, y compris les problèmes de titre, les conditions météorologiques, le respect des exigences gouvernementales et des pénuries ou des retards dans la livraison des équipements et services.

Risques inhérents à l'industrie minière

La Société est soumise à tous les risques inhérents à l'exploration minière et à l'industrie minière et comprend notamment les activités suivantes: la concurrence d'un grand nombre de sociétés, dont beaucoup sont nettement plus importantes que la Société, dans l'acquisition, l'exploration et le développement de propriétés minières; la Compagnie pourrait ne pas être en mesure d'obtenir suffisamment d'argent pour payer les taxes et travaux nécessaires pour maintenir ses concessions en bonne et due forme; l'exploration des minéraux est hautement spéculative et comporte des risques importants, même lorsqu'ils sont réalisés sur des propriétés connues pour contenir des quantités importantes de minéralisation; les projets d'exploration de la Société peuvent ne pas entraîner la découverte de gisements de minerai commercialement exploitables; la probabilité qu'un prospect individuel ait des réserves qui satisfont aux exigences réglementaires soit extrêmement éloigné ou que les propriétés ne contiennent pas de réserves et que tout fonds dépensé pour exploration puisse être perdu; les activités de la Société sont assujetties à diverses lois et règlements existants en matière d'exploration et de développement, aux

procédures de délivrance des permis, aux mesures de sécurité, à la remise en état des biens, à la santé et à la sécurité des employés, aux normes de qualité de l'air, à la pollution et à d'autres contrôles de protection de l'environnement et la Société peut ne pas être en mesure de se conformer à ces règlements et contrôles; et un grand nombre de facteurs indépendants de la volonté de la Société, y compris les fluctuations des prix des métaux, de l'inflation et d'autres conditions économiques, affecteront la faisabilité économique de l'exploitation minière.

L'ENTREPRISE D'EXPLORATION MINÉRALE EST SUJETTE DE PLUSIEURS RISQUES:

Prix fluctuant pour les métaux

Les activités de la Société seront fortement influencées par les prix des produits, y compris l'or, l'argent et d'autres métaux. Ces prix fluctuent largement et sont affectés par de nombreux facteurs indépendants de la volonté de la Société, y compris les taux d'intérêt, les attentes en matière d'inflation, de spéculation, de valeurs monétaires, en particulier la vigueur du dollar américain, la demande mondiale et régionale, les conditions politiques et économiques et les coûts de production Dans les principales régions productrices de métaux du monde.

Le titre des propriétés minérales de la Société peut être contesté

La Société tente de confirmer la validité de ses droits de propriété ou de droits contractuels à l'égard de chaque propriété minérale dans laquelle elle a un intérêt important. Toutefois, la Société ne peut garantir que ce titre sur ses propriétés ne sera pas contesté. L'assurance-titres n'est généralement pas disponible et la capacité de la Société à s'assurer qu'elle a obtenu une revendication sécurisée sur les propriétés minérales individuelles ou les concessions minières peut être gravement contrainte. Les propriétés minérales de la Société peuvent être assujetties à des accords, des transferts ou des réclamations antérieurs non enregistrés et le titre peut être affecté, entre autres, par des défauts non détectés et les actions ou inactions de propriétaires ou de détenteurs de propriété sous-jacents. En outre, la Société pourrait ne pas être en mesure d'exploiter ses propriétés comme permis ou d'appliquer ses droits à l'égard de ses propriétés.

Risques inhérents aux opérations à l'étranger

Les activités de la Société sont actuellement menées au Mexique et, en tant que telles, les activités de la Société sont exposées à divers niveaux de risques et d'incertitudes politiques, économiques et autres. Ces risques et incertitudes comprennent, sans s'y limiter, le terrorisme, les prises d'otages, la répression militaire, l'expropriation, les fluctuations extrêmes des taux de change, les taux élevés d'inflation, les troubles de la vie, les risques de guerre ou les troubles civils, l'expropriation et la nationalisation, la renégociation ou l'annulation des concessions existantes, des licences, des permis, des approbations et des contrats, des mines illégales, des changements dans les politiques fiscales, des restrictions sur les devises et des rapatriements et des conditions politiques changeantes, des contrôles monétaires et des réglementations gouvernementales qui favorisent ou exigent la rémunération des contrats aux entrepreneurs locaux ou exiger que les entrepreneurs étrangers emploient des citoyens ou achètent des fournitures dans une juridiction particulière.

Les changements, le cas échéant, dans les politiques minières ou d'investissement ou les changements dans l'attitude politique au Mexique peuvent avoir une incidence défavorable sur les opérations ou la rentabilité potentielle de la Société. Les opérations peuvent être affectées à des degrés divers par la réglementation gouvernementale en ce qui concerne, mais sans s'y limiter, les restrictions à la production, le contrôle des prix, les contrôles à l'exportation, les transferts de devises, les impôts sur le revenu, l'expropriation de biens, l'investissement étranger, la maintenance des réclamations, la législation environnementale, l'utilisation des terres, les revendications territoriales des populations locales, l'utilisation de l'eau et la sécurité des mines. Le non-respect des lois, des règlements et des pratiques locales en vigueur concernant les demandes de droits miniers et le régime foncier pourrait entraîner la perte, la réduction ou l'expropriation des droits, ou l'imposition de parties locales ou étrangères supplémentaires en tant que partenaires de coentreprise avec des intérêts portés ou autres. La survenue de ces différents facteurs et incertitudes ne peut pas être prédite avec précision et pourrait avoir un effet néfaste sur les opérations de la Société.

Contrôles environnementaux

Le respect des exigences statutaires en matière de qualité environnementale peut nécessiter des dépenses importantes en capital, peut avoir une incidence importante sur le pouvoir de gain de la Société ou entraîner des changements importants dans les activités prévues de la Société. Les opérations d'exploration de la Société nécessitent le respect des réglementations locales et fédérales. Aucune assurance ne peut être donnée que les normes environnementales imposées par les gouvernements fédéraux ou étatiques ne seront pas modifiées ou deviennent plus strictes, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les activités proposées de la Société. En outre, si la Société est incapable de financer intégralement le coût de l'assainissement de toute condition environnementale, il peut être nécessaire de suspendre ses opérations ou de prendre des mesures provisoires en attendant l'achèvement de l'assainissement requis.

Disponibilité d'ingénieurs extérieurs et de consultants

La Société dépend fortement des ingénieurs extérieurs et d'autres professionnels pour compléter le travail sur ses projets d'exploration. L'industrie minière a connu une croissance importante au cours des dernières années et, par conséquent, de nombreuses entreprises d'ingénierie et de conseil ont connu une pénurie de personnel d'ingénierie qualifié. La Société surveille de près ses consultants à l'extérieur par des réunions régulières et un examen des allocations de ressources et des jalons du projet. Cependant, le manque de personnel qualifié combiné à l'augmentation des projets miniers pourrait entraîner des retards dans la réalisation des travaux sur les projets d'exploration de la Société ou entraîner des coûts plus élevés pour garder le personnel concentré sur son projet.

Dangers opérationnels; Risques non assurés

La Société est soumise à des risques et des dangers, y compris les risques environnementaux, les accidents industriels, la rencontre de formations géologiques inhabituelles ou imprévues, d'inondations, de tremblements de terre et d'interruptions périodiques dues à des conditions météorologiques incroyables ou dangereuses. Ces occurrences pourraient endommager ou détruire des propriétés ou des installations minérales, des blessures corporelles ou des décès, des dommages environnementaux, une productivité réduite et des retards dans l'exploration, des dépréciations d'actifs, des pertes monétaires et une éventuelle responsabilité légale. La Société ne peut être assurée contre toutes les pertes ou responsabilités qui peuvent résulter d'opérations, soit parce que cette assurance n'est pas disponible, soit parce que la Société a choisi de ne pas souscrire une telle assurance en raison de coûts élevés ou d'autres raisons. La réalisation de tout passif important lié aux activités d'exploration de la Société, tel que décrit ci-dessus, pourrait affecter négativement ses résultats d'exploitation et le prix de ses actions ordinaires.

Besoin d'un personnel clé supplémentaire; Dépendance envers les dirigeants et les administrateurs

La Compagnie s'appuie en grande partie sur les efforts personnels de ses dirigeants et administrateurs. Le succès des activités proposées par la Société dépendra, en partie, de la capacité d'attirer et de conserver des employés qualifiés. La Société estime qu'elle pourra attirer des employés compétents, mais aucune assurance ne peut être donnée que la Société réussira à cet égard. Si la Société est incapable d'engager et de conserver le personnel nécessaire, ses activités seraient gravement touchées.

RISQUES LIÉS À NOS ACTIONS ORDINAIRES

Le cours de nos actions peut être extrêmement volatile

Les actions ordinaires de la Société ont commencé à se négocier sur la Bourse des valeurs canadiennes le 17 octobre 2017. Le cours de nos actions a fait l'objet et continuera de faire l'objet de fortes fluctuations attribuables à plusieurs facteurs : annonces relatives à notre évolution, résultats des forages, rapports d'étape, rapport de la situation sur les marchés des métaux en général, et divers autres événements et facteurs. De plus, les prix sur les marchés boursiers ont été extrêmement volatils au cours des dernières années. Cette volatilité a eu une forte incidence sur le cours des actions des sociétés, parfois pour des raisons n'ayant aucun lien avec leurs résultats d'exploitation. Ces fluctuations sur les marchés peuvent faire baisser le cours de nos actions ordinaires.

ADMINISTRATEURS

Certains administrateurs de la Société sont également administrateurs, dirigeants et / ou actionnaires d'autres sociétés. De telles associations peuvent susciter des conflits d'intérêts de temps à autre. Les administrateurs de la Société sont tenus d'agir de bonne foi dans l'intérêt de la Société et de divulguer tout intérêt qu'ils pourraient avoir dans toute opportunité de projet de la Société. Si un conflit d'intérêts survient lors d'une réunion du conseil d'administration, les administrateurs dans un conflit divulguent leurs intérêts et s'abstiennent de voter dans ces matières. Pour déterminer si la Société participera à un projet ou à une autre opportunité, les administrateurs examineront principalement le degré de risque auquel la Société pourrait être exposée et sa situation financière à ce moment.

En date du 29 janvier 2018

« signé »
Mark Billings
Président

« signé »
Jacques Arsenault
Chef de la Direction Financière